



Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

États financiers semestriels
30 septembre 2025

Fidelity Investments Canada s.r.l., le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières (Règlement 81-106), si les états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur, ils doivent être accompagnés d'un avis en faisant état.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par un auditeur indépendant du Fonds conformément aux normes des Comptables professionnels agréés du Canada.

États financiers (non audité)

États de la situation financière

Montants en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre
Au

30 septembre
2025

31 mars
2025

Actif courant (note 3)

Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 8)	4 543 114 \$	4 283 876 \$
Trésorerie	—	47 224
Montants à recevoir pour la vente de placements	14 571	19 517
Autres créances	—	13
Intérêts courus, dividendes et distributions à recevoir	17 208	23 316
Souscriptions à recevoir	439	401
	<u>4 575 332</u>	<u>4 374 347</u>

Passif courant (note 3)

Montants à payer à la banque dépositaire	4 454	—
Montants à payer pour l'achat de placements	9 543	4 260
Rachats à payer	2 622	2 094
Autres montants et charges à payer (notes 4 et 5)	2 094	2 984
	<u>18 713</u>	<u>9 338</u>

Actif net attribuable aux porteurs de titres (notes 3 et 6)	<u>4 556 619 \$</u>	<u>4 365 009 \$</u>
--	---------------------	---------------------

Actif net attribuable aux porteurs de titres, par série et par titre (note 6)

Série 0 : (4 556 619 \$ et 4 365 009 \$, respectivement)	<u>18,13 \$</u>	<u>16,55 \$</u>
--	-----------------	-----------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

États financiers (non audité) – suite

États du résultat global

Montants en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre

Pour les semestres clos les 30 septembre

Revenus de placement (note 3)

Intérêts	— \$	124 \$
Dividendes	70 134	67 410
Prêt de titres	4	9
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents gérés par Fidelity	605	1 951
Gain (perte) net sur les placements		
Gain (perte) net réalisé sur les placements	58 615	244 880
Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements	346 128	(63 098)
	<u>404 743</u>	<u>181 782</u>
Gain (perte) net de change		
Gain (perte) net réalisé sur les opérations de change	1 709	4 418
Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des autres éléments de l'actif net libellés en devises	87	1 491
	<u>1 796</u>	<u>5 909</u>
	<u>477 282</u>	<u>257 185</u>

Total des revenus (pertes) de placement

Charges d'exploitation (note 4)

Frais de gestion et de conseil	—	—
Autres charges d'exploitation	—	—
Frais du Comité d'examen indépendant	—	—
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	867	1 335
Autres charges d'exploitation	24	—
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	7 802	10 005
Taxe de vente	—	—
	<u>8 693</u>	<u>11 340</u>

Total des charges d'exploitation

Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités

Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par série (note 3)

Série O	<u>468 589 \$</u>	<u>245 845 \$</u>
---------	-------------------	-------------------

Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par série et par titre (notes 3 et 6)

Série O	<u>1,85 \$</u>	<u>0,96 \$</u>
---------	----------------	----------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

États financiers (non audité) – suite

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres

Montants en milliers de dollars canadiens

Pour le semestre clos le 30 septembre 2025

Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités

Série O

4 365 009 \$

468 589

Distributions aux porteurs de titres (note 5)

Revenus nets de placement

(69 391)

(69 391)

Opérations sur titres (note 6)

Produit de la vente de titres

45 031

Réinvestissement des distributions

69 391

Montants versés au rachat de titres

(322 010)

(207 588)

Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période

4 556 619 \$

Pour le semestre clos le 30 septembre 2024

Série O

Actif net attribuable aux porteurs de titres à l'ouverture de la période

4 541 483 \$

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités

245 845

Distributions aux porteurs de titres (note 5)

Revenus nets de placement

(61 227)

(61 227)

Opérations sur titres (note 6)

Produit de la vente de titres

206 089

Réinvestissement des distributions

61 227

Montants versés au rachat de titres

(329 788)

(62 472)

Actif net attribuable aux porteurs de titres à la clôture de la période

4 663 629 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

États financiers (non audité) – suite

Tableaux des flux de trésorerie

Montants en milliers de dollars canadiens

Pour les semestres clos les 30 septembre

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 3) :

	2025	2024
Achat de placements et de dérivés	(852 432) \$	(1 152 594) \$
Produit de la vente et produit à l'échéance des placements et des dérivés	1 010 833	1 216 814
Trésorerie reçue au titre des dividendes	67 375	61 241
Trésorerie reçue au titre des intérêts	—	124
Trésorerie reçue au titre des autres revenus de placement	4	9
Trésorerie versée au titre des charges d'exploitation	(888)	(1 252)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation

224 892 124 342

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 3) :

Montants empruntés (remboursés) à la banque dépositaire	4 454	—
Produit de la vente de titres	44 993	207 542
Montants versés au rachat de titres	(321 482)	(329 807)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement

(272 035) (122 265)

Variation nette de la trésorerie

(47 143) 2 077

Gain (perte) de change sur la trésorerie

(81) 1 425

Trésorerie à l'ouverture de la période

47 224 65 418

Trésorerie à la clôture de la période

— \$ 68 920 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2025 (non audité)

Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de titres (actif net)

Actions – 98,6 %

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
AUSTRALIE – 0,5 %			
Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Amotiv Ltd	515 843	4 638 437	4 223 048
Produits de première nécessité – 0,2 %			
Treasury Wine Estates Ltd	929 356	6 440 448	6 050 738
Produits financiers – 0,1 %			
AUB Group Ltd	168 012	4 867 671	5 063 993
Industrie – 0,1 %			
AMA Group Ltd	58 193 378	2 855 292	5 037 420
Immobilier – 0,0 %			
Servcorp Ltd	70 000	261 682	459 615
TOTAL – AUSTRALIE		19 063 530	20 834 814
AUTRICHE – 0,6 %			
Matériaux – 0,6 %			
Mayr Melnhof Karton AG	67 000	8 072 099	8 659 314
Wienerberger AG	429 400	16 577 827	19 238 080
TOTAL – MATÉRIAUX		24 649 926	27 897 394
TOTAL – AUTRICHE		24 649 926	27 897 394
BAILLIAGE DE JERSEY – 0,4 %			
Consommation discrétionnaire – 0,4 %			
Aptiv PLC	151 300	13 398 859	18 154 846
BELGIQUE – 0,2 %			
Technologies de l'information – 0,2 %			
Econocom Group SA/NV	1 075 304	4 959 124	3 106 317
Melexis NV	20 700	1 901 101	2 281 311
X-Fab Silicon Foundries SE ^(a)	319 740	2 670 268	3 602 164
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		9 530 493	8 989 792
TOTAL – BELGIQUE		9 530 493	8 989 792
BRÉSIL – 0,2 %			
Soins de santé – 0,2 %			
Hypera SA	1 859 200	8 261 852	11 050 347
CANADA – 3,2 %			
Consommation discrétionnaire – 0,4 %			
Les Vêtements de Sport Gildan Inc	118 600	6 180 430	9 535 440
Meubles Léon Ltée	20 000	446 936	576 800
Groupe d'Alimentation MTY inc.	215 700	10 570 645	8 306 607
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		17 198 011	18 418 847
Produits de première nécessité – 1,3 %			
Alimentation Couche-Tard inc.	520 400	32 815 284	38 639 700
Metro inc./CN	104 700	7 630 548	9 786 309
North West Co Inc/The	169 300	6 605 103	8 095 926
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NECESSITÉ		47 050 935	56 521 935
Énergie – 1,2 %			
Cenovus Energy Inc.	1 086 700	26 697 871	25 678 721
Corporation Parkland	759 400	32 221 072	29 236 900
PHX Energy Services Corp	155 400	1 417 091	1 229 214
TOTAL – ÉNERGIE		60 336 034	56 144 835

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
CANADA – suite			
Industrie – 0,0 %			
Goodfellow inc.	59 000	729 047	670 830
Technologies de l'information – 0,1 %			
Open Text Corp	58 900	2 416 983	3 063 978
Matériaux – 0,2 %			
Stella-Jones Inc	134 300	9 978 928	10 664 763
Western Forest Prods Inc	16 666	890 321	201 492
TOTAL – MATÉRIAUX		10 869 249	10 866 255
Immobilier – 0,0 %			
Real Matters Inc	290 000	1 921 399	2 114 100
TOTAL – CANADA		140 521 658	147 800 780
CHINE – 2,1 %			
Services de communication – 0,1 %			
Netease Inc	116 700	3 308 006	4 932 818
Consommation discrétionnaire – 0,6 %			
Best Pacific International Holdings Ltd	7 500 000	2 696 796	4 640 818
Chervon Holdings Ltd	1 361 300	4 691 150	5 175 762
Gree Electric Appliances Inc of Zhuhai, actions de cat. A (Chine)	513 600	3 981 535	3 987 745
Shenzhou International Group Holdings Ltd	975 300	10 115 765	10 752 972
Vipshop Holdings Ltd, cat. A, CAAE	150 000	3 076 288	4 099 948
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		24 561 534	28 657 245
Énergie – 0,1 %			
China Petroleum & Chemical Corp, actions de cat. H	8 582 000	6 792 103	6 215 853
Produits financiers – 0,1 %			
Far East Horizon Ltd	3 000 000	2 777 113	3 685 829
Soins de santé – 0,7 %			
China Medical System Holdings Ltd	2 815 000	5 793 820	7 042 929
Consun Pharmaceutical Group Ltd	1 058 000	841 471	3 231 698
Sinopharm Group Co Ltd, actions de cat. H	6 166 000	25 165 278	20 223 673
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		31 800 569	30 498 300
Industrie – 0,5 %			
Haitian International Holdings Ltd	1 263 000	4 788 862	4 842 675
Horizon Construction Development Ltd	2 119 000	479 926	469 904
Precision Tsugami China Corp Ltd	393 000	602 601	2 261 704
Qingdao Port International Co Ltd, actions de cat. H ^(a)	4 396 000	3 227 857	5 668 265
Sinopec Engineering Group Co Ltd, actions de cat. H	5 431 600	4 172 145	6 566 466
TK Group Holdings Ltd	4 000 000	1 561 296	1 824 137
TOTAL – INDUSTRIE		14 832 687	21 633 151
Services collectifs – 0,0 %			
China Resources Gas Group Ltd	107 100	520 065	380 003
TOTAL – CHINE		84 592 077	96 003 199
DANEMARK – 0,0 %			
Produits de première nécessité – 0,0 %			
Scandinavian Tobacco Group A/S, série A ^(a)	71 300	1 668 046	1 368 708

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
FRANCE – 2,8 %			
Services de communication – 0,2 %			
IPSOS SA	113 483	7 841 566	7 020 105
Consommation discrétionnaire – 0,3 %			
Cie Générale des Établissements Michelin SCA, série B	167 300	7 877 276	8 385 128
Maisons du Monde SA ⁽ⁱ⁾	241 167	2 767 816	734 507
SEB SA	58 000	6 955 616	5 918 241
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		17 600 708	15 037 876
Produits de première nécessité – 0,0 %			
Société LDC SADIR	9 600	795 242	1 436 809
Énergie – 0,7 %			
TotalEnergies SE, CAEE	334 800	25 443 091	27 812 028
Vallourec SACA	143 900	2 984 153	3 805 447
TOTAL – ÉNERGIE		28 427 244	31 617 475
Produits financiers – 0,2 %			
Antin Infrastructure Partners SA	521 200	8 120 272	9 963 742
Industrie – 0,5 %			
Société BIC SA	26 026	2 334 760	2 258 053
Stef SA	66 089	12 736 127	12 979 736
Synergie SA	51 300	1 983 551	2 673 870
Thermador Groupe	55 100	6 134 948	6 698 179
TOTAL – INDUSTRIE		23 189 386	24 609 838
Technologies de l'information – 0,8 %			
Alten SA	29 300	4 082 860	3 346 394
Linedata Services	8 564	442 839	811 590
Neurones	29 700	2 052 956	1 928 971
Sopra Steria Group	100 200	22 255 059	26 489 788
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		28 833 714	32 576 743
Matériaux – 0,1 %			
Groupe Guillin	68 741	2 704 705	3 262 828
TOTAL – FRANCE		117 512 837	125 525 416
ALLEMAGNE – 1,3 %			
Consommation discrétionnaire – 0,2 %			
Douglas AG, cat., nominatives	275 600	5 584 102	5 538 811
Mercedes-Benz Group AG	56 300	4 758 389	4 938 571
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		10 342 491	10 477 382
Produits financiers – 0,1 %			
DWS Group GmbH & Co KGaA ⁽ⁱ⁾	59 500	2 527 337	5 181 749
Industrie – 0,9 %			
Brenntag SE	88 400	7 991 654	7 351 945
Innotec TSS AG	240 000	3 347 346	2 744 995
JOST Werke SE ⁽ⁱ⁾	251 800	18 189 272	20 427 124
Stabilus SE	118 559	5 820 200	4 765 427
Takkt AG	560 000	10 982 030	4 561 266
TOTAL – INDUSTRIE		46 330 502	39 850 757
Immobilier – 0,1 %			
BRANICKS Group AG	267 400	949 677	858 094
Instone Real Estate Group SE ⁽ⁱ⁾	305 400	3 800 666	4 286 417
TOTAL – IMMOBILIER		4 750 343	5 144 511
TOTAL – ALLEMAGNE		63 950 673	60 654 399

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
GRÈCE – 1,0 %			
Consommation discrétionnaire – 0,5 %			
Autohellas Tourist and Trading SA	115 600	1 963 602	2 149 475
JUMBO SA	433 100	16 335 301	20 677 623
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		18 298 903	22 827 098
Produits financiers – 0,5 %			
Eurobank Ergasias Services and Holdings SA	2 983 800	8 039 476	16 063 532
National Bank of Greece SA	275 000	2 954 867	5 555 959
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		10 994 343	21 619 491
TOTAL – GRÈCE		29 293 246	44 446 589
HONG KONG – 0,4 %			
Services de communication – 0,1 %			
Pico Far East Holdings Ltd	6 000 000	2 261 562	2 832 777
Consommation discrétionnaire – 0,0 %			
Cross-Harbour Holdings Ltd/The Goldlion Holdings Ltd	586 000	1 148 433	908 602
Goldlion Holdings Ltd	6 434 000	3 480 743	1 093 105
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		4 629 176	2 001 707
Produits financiers – 0,1 %			
Aeon Credit Service Asia Co Ltd	4 420 000	4 599 561	5 801 971
Technologies de l'information – 0,2 %			
ASMPT Ltd	550 100	7 640 803	8 071 931
PAX Global Technology Ltd	14 000	8 834	14 396
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		7 649 637	8 086 327
TOTAL – HONG KONG		19 139 936	18 722 782
INDE – 0,4 %			
Énergie – 0,1 %			
Oil & Natural Gas Corp Ltd	1 162 200	2 089 842	4 360 273
Oil India Ltd	323 900	2 464 884	2 099 562
TOTAL – ÉNERGIE		4 554 726	6 459 835
Technologies de l'information – 0,3 %			
Redington Ltd	2 251 300	8 423 889	9 995 545
TOTAL – INDE		12 978 615	16 455 380
INDONÉSIE – 0,1 %			
Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Selamat Sempurna Tbk PT	28 007 000	4 207 530	4 326 918
IRLANDE – 0,6 %			
Produits financiers – 0,4 %			
AIB Group PLC	808 700	6 517 845	10 194 258
Bank of Ireland Group PLC	310 200	4 663 680	7 103 414
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		11 181 525	17 297 672
Industrie – 0,2 %			
AerCap Holdings NV	19 200	2 648 903	3 233 197
Irish Continental Group PLC, parts	526 714	4 239 875	4 974 334
TOTAL – INDUSTRIE		6 888 778	8 207 531
Immobilier – 0,0 %			
Irish Residential Properties Reit PLC	1 809 900	2 486 658	2 895 139
TOTAL – IRLANDE		20 556 961	28 400 342

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÎLE DE MAN – 0,0 %			
Technologies de l'information – 0,0 %			
Strix Group PLC	922 400	965 027	690 581
ISRAËL – 0,1 %			
Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Max Stock Ltd	551 494	1 689 492	4 787 405
ITALIE – 1,7 %			
Consommation discrétionnaire – 0,4 %			
Brembo NV	524 100	7 148 051	7 694 218
Pirelli & C SpA ⁽¹⁾	681 300	6 000 182	6 449 842
Sanlorenzo SpA/Ameglia	70 700	3 336 834	4 060 476
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		16 485 067	18 204 536
Produits de première nécessité – 0,5 %			
Coca-Cola HBC AG	269 400	14 097 776	17 668 403
MARR SpA	425 300	6 498 256	6 400 107
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		20 596 032	24 068 510
Produits financiers – 0,3 %			
Banca Generali SpA	122 380	8 689 704	9 482 093
Banca Mediolanum SpA	164 700	3 204 685	4 588 283
BFF Bank SpA ⁽¹⁾	25 000	369 167	446 062
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		12 263 556	14 516 438
Soins de santé – 0,2 %			
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SpA	92 100	7 373 934	7 780 050
Industrie – 0,2 %			
Interpump Group SpA	118 700	7 923 895	7 560 052
Technologies de l'information – 0,1 %			
Sesa SpA	47 500	4 805 015	6 705 630
TOTAL – ITALIE		69 447 499	78 835 216
JAPON – 13,1 %			
Services de communication – 0,0 %			
Zigexn Co Ltd	438 805	2 146 077	2 291 849
Consommation discrétionnaire – 1,0 %			
ABC-Mart Inc	271 800	7 552 850	7 503 382
Arata Corp	320 800	8 400 183	9 373 838
Aucnet Inc	157 800	1 571 239	2 757 658
Daikyonishikawa Corp	70 000	447 389	482 862
Doshisha Co Ltd	157 400	3 413 642	4 184 511
FJ Next Holdings Co Ltd	59 300	598 862	896 793
Gakkyusha Co Ltd	24 700	516 388	536 016
Hamee Corp	38 800	502 458	518 857
Isuzu Motors Ltd	525 500	8 534 038	9 217 327
JP-Holdings Inc	270 100	1 170 929	1 593 726
PALTAC Corp	128 500	5 458 987	5 600 147
Syuppin Co Ltd	201 800	2 080 929	2 314 975
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		40 247 894	44 980 092
Produits de première nécessité – 0,4 %			
Belc Co Ltd	10 000	700 820	727 446
Create SD Holdings Co Ltd	18 900	510 916	590 502
Daiichi Co Ltd	192 800	1 718 039	2 988 286

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
JAPON – suite			
Produits de première nécessité – suite			
Daikokutenbussan Co Ltd	59 100	4 590 242	4 009 999
G-7 Holdings Inc	232 100	3 113 625	2 758 672
Genky DrugStores Co Ltd	35 100	986 900	1 661 486
Kato Sangyo Co Ltd	8 100	446 687	444 401
Pickles Holdings Co Ltd	175 900	2 741 870	1 925 161
Takara Holdings Inc	30 000	347 784	492 791
Transaction Co Ltd	189 400	2 032 586	2 151 338
YAKUODO Holdings Co Ltd	10 000	242 624	217 575
Yaoko Co Ltd	16 400	1 455 560	1 478 764
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		18 887 653	19 446 421
Énergie – 0,0 %			
Iwatani Corp	224 700	3 369 941	3 419 279
Produits financiers – 0,3 %			
Fuyo General Lease Co Ltd	75 000	2 593 327	3 123 173
Zenkoku Hoshio Co Ltd	287 200	7 359 116	9 070 430
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		9 952 443	12 193 603
Soins de santé – 0,7 %			
Fukuda Denshi Co Ltd	40 000	1 520 178	2 537 122
Medipal Holdings Corp	75 000	1 597 837	1 798 736
Nakanishi Inc	61 800	1 460 791	1 191 077
Olympus Corp	271 200	4 314 094	4 771 843
Santen Pharmaceutical Co Ltd	185 000	2 830 851	2 854 333
Ship Healthcare Holdings Inc	539 200	11 357 353	11 579 426
Software Service Inc	40 000	4 561 259	5 589 950
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		27 642 363	30 322 487
Industrie – 5,3 %			
Aichi Electric Co Ltd	29 930	1 329 379	1 577 307
AIT Corp	562 100	8 214 724	11 314 774
Altech Corp	124 800	3 082 986	3 281 425
Anest Iwata Corp	98 400	1 192 731	1 451 987
Artmer Co Ltd	40 000	340 742	750 220
AZ-COM MARUWA Holdings Inc	508 640	5 774 937	5 116 933
Careerlink Co Ltd	21 300	490 654	500 117
Chori Co Ltd	370 072	9 131 488	13 704 161
Creek & River Co Ltd	132 700	2 092 896	1 878 193
CTS Co Ltd	122 700	960 887	1 058 852
Dai-Dan Co Ltd	88 000	2 952 254	5 126 191
Daiwa Industries Ltd	920 000	10 845 841	14 380 665
DMG Mori Co Ltd	249 200	6 466 076	6 976 804
Gakujo Co Ltd	23 600	494 914	383 552
Galilei Co Ltd	200 000	4 982 593	7 133 304
Hamakyorex Co Ltd	210 400	2 094 014	3 106 635
Hibiya Engineering Ltd	86 500	3 136 019	3 597 989
Ifis Japan Ltd	550 000	4 171 353	3 736 985
Inaba Denki Sangyo Co Ltd	198 700	5 856 500	7 868 557
ITOCHU Corp	264 300	11 868 696	20 928 727
Kondotec Inc	380 700	4 021 500	5 983 025
Mitani Corp	356 200	4 165 442	7 193 581
Nichias Corp	61 000	3 198 818	3 190 582
Nihon Dengi Co Ltd	300 000	6 677 362	14 906 534
Nihon Flush Co Ltd	130 000	1 345 108	987 276

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
JAPON – suite			
Industrie – suite			
Open Up Group Inc	23 000	434 960	393 066
Persol Holdings Co Ltd	5 266 200	13 230 869	13 365 949
Prestige International Inc	148 500	815 604	922 342
Quick Co Ltd	60 800	912 770	1 436 719
Raiznext Corp	179 300	2 218 495	3 229 563
Rasa Corp	98 400	1 234 178	1 546 440
Sakai Moving Service Co Ltd	485 300	10 842 511	13 678 190
Sanyo Trading Co Ltd	239 800	3 177 568	3 619 721
Senshu Electric Co Ltd	131 400	4 023 039	5 453 251
Shinwa Co Ltd/Nagoya	127 700	3 526 020	4 037 864
Sumitomo Denetsu Co Ltd	51 500	1 219 692	3 096 917
Sumitomo Heavy Industries Ltd	110 300	3 158 624	3 688 728
Takeuchi Manufacturing Co Ltd	174 000	7 689 966	8 482 044
Teikoku Electric Manufacturing Co Ltd	72 660	2 132 587	2 188 099
Tocalo Co Ltd	25 000	289 233	511 942
Totech Corp	200 000	2 144 355	5 938 146
Trinity Industrial Corp	144 400	1 394 431	1 600 789
WDB Holdings Co Ltd	125 000	2 595 645	2 043 296
Will Group Inc	335 900	4 181 198	3 230 594
Yamada Corp	50 000	1 964 328	2 517 360
Yamazen Corp	60 500	756 418	794 808
Yuasa Trading Co Ltd	273 900	10 122 092	13 068 372
TOTAL – INDUSTRIE		182 952 497	240 978 576
Technologies de l'information – 3,8 %			
Ad-sol Nissin Corp	101 700	1 287 597	1 281 513
Argo Graphics Inc	611 600	2 884 290	7 125 406
Asahi Intelligence Service Co Ltd	200 000	1 450 931	1 884 020
Avant Group Corp	27 400	495 570	394 515
Cresco Ltd	821 900	7 841 478	12 777 636
Daitron Co Ltd	6 300	260 894	260 271
Daiwabo Holdings Co Ltd	381 300	7 874 693	10 594 445
Densan System Holdings Co Ltd	58 400	1 411 827	1 964 764
Dexterials Corp	391 600	7 087 695	8 389 418
DTS Corp	351 600	1 736 695	4 334 527
Elecom Co Ltd	189 800	2 836 929	3 297 231
Focus Systems Corp	214 400	2 199 554	3 236 314
Fukui Computer Holdings Inc	95 300	2 686 086	2 995 442
Himacs Ltd	52 604	449 988	618 800
Information Planning Co	11 000	506 894	656 302
Japan Material Co Ltd	182 000	2 753 932	3 130 899
JFE Systems Inc	84 900	1 145 256	1 751 337
KSK Co Ltd/Inagi	19 000	423 615	776 006
Macnica Holdings Inc	461 700	8 716 763	8 920 112
Maruwa Co Ltd/Aichi	6 900	1 659 565	2 512 937
MCJ Co Ltd	1 557 200	17 284 796	20 135 047
Miroku Jyoho Service Co Ltd	165 000	2 017 987	2 944 040
Nippo Ltd	30 000	441 503	778 358
NSW Inc/Japon	343 800	8 089 560	8 353 791
Renesas Electronics Corp	1 374 500	25 044 857	22 008 189
Riken Keiki Co Ltd	74 200	2 173 072	2 182 104
SUMCO Corp	1 205 100	12 416 160	17 832 619

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
JAPON – suite			
Technologies de l'information – suite			
System Research Co Ltd	514 000	4 618 574	10 235 293
TDC Soft Inc	50 000	324 284	651 220
TIS Inc	145 700	3 841 986	6 696 636
WingArc1st Inc	94 400	3 267 496	2 904 967
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		135 230 527	171 624 159
Matériaux – 0,9 %			
C Uyemura & Co Ltd	53 600	4 850 355	5 901 632
JCU Corp	102 100	3 488 852	4 386 196
Kansai Paint Co Ltd	451 400	10 757 915	10 244 018
Maeda Kosen Co Ltd	189 300	3 211 978	3 464 908
Mitani Sekisan Co Ltd	21 300	1 172 227	1 755 922
Pack Corp/The	45 900	479 509	519 205
Resonac Holdings Corp	212 600	7 749 453	10 020 205
Vertex Corp/Japon	302 800	1 797 918	4 394 017
TOTAL – MATÉRIAUX		33 508 207	40 686 103
Immobilier – 0,3 %			
Arealink Co Ltd	165 200	3 608 834	3 466 860
Sankyo Frontier Co Ltd	183 000	4 532 539	3 556 253
Starts Corp Inc	125 800	4 183 427	6 014 034
TOTAL – IMMOBILIER		12 324 800	13 037 147
Services collectifs – 0,4 %			
Kansai Electric Power Co Inc/The	803 200	13 991 119	15 989 027
TOTAL – JAPON		480 253 521	594 968 743
CORÉE DU SUD – 1,9 %			
Consommation discrétionnaire – 0,6 %			
Cuckoo Holdings Co Ltd	59 080	1 248 447	1 879 278
Handsome Co Ltd	53 237	2 253 886	799 757
Hyundai Mobis Co Ltd	19 380	5 027 964	5 732 495
Hyundai Motor Co, série 2	30 240	4 822 199	4 989 322
Snt Holdings Co Ltd	70 730	1 317 803	5 102 471
Youngone Corp	25 000	964 691	1 607 793
Youngone Holdings Co Ltd	48 100	3 207 203	6 611 000
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		18 842 193	26 722 116
Produits de première nécessité – 0,2 %			
KT&G Corp	54 010	5 197 777	7 150 331
Otoki Corp	1 870	813 576	760 677
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		6 011 353	7 911 008
Produits financiers – 0,1 %			
Korea Ratings Corp	16 000	1 439 841	1 536 347
Nice Information & Telecom Inc	130 000	4 034 645	2 962 898
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		5 474 486	4 499 245
Soins de santé – 0,0 %			
Daihan Pharmaceutical Co Ltd	25 900	921 314	795 622
InBody Co Ltd	39 400	944 050	1 142 004
Value Added Technology Co Ltd	75 000	2 385 947	1 646 193
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		4 251 311	3 583 819
Industrie – 0,5 %			
e-Credible Co Ltd	29 664	471 464	493 838
Fursys Inc	46 356	1 794 098	2 062 518
Hy-Lok Corp	191 300	3 095 365	6 568 463
S-1 Corp	148 480	8 731 804	12 373 982
TOTAL – INDUSTRIE		14 092 731	21 498 801

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite			
	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
CORÉE DU SUD – suite			
Technologies de l'information – 0,4 %			
Samsung Electronics Co Ltd	230 250	12 316 729	19 142 873
Matériaux – 0,1 %			
Miwon Commercial Co Ltd	5 250	941 020	780 362
Soulbrain Co Ltd	13 231	2 844 513	3 782 544
TOTAL – MATÉRIAUX		3 785 533	4 562 906
TOTAL – CORÉE DU SUD		64 774 336	87 920 768
MALAISIE – 0,0 %			
Matériaux – 0,0 %			
Scientex BHD	1 800 000	1 956 402	2 148 810
MEXIQUE – 0,6 %			
Produits de première nécessité – 0,2 %			
Corporativo Fragua SAB de CV	48 200	1 901 145	2 139 481
Gruma SAB de CV, série B	289 200	5 139 422	7 471 812
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		7 040 567	9 611 293
Produits financiers – 0,4 %			
Balsa Mexicana de Valores SAB de CV	3 068 951	7 404 063	8 925 298
Qualitas Controladora SAB de CV	401 200	4 906 384	5 105 289
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		12 310 447	14 030 587
Soins de santé – 0,0 %			
Genomma Lab Internacional SAB de CV	982 700	1 277 093	1 436 813
Medica Sur SAB de CV	100 000	324 801	349 568
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		1 601 894	1 786 381
TOTAL – MEXIQUE		20 952 908	25 428 261
PAYS-BAS – 0,4 %			
Produits de première nécessité – 0,3 %			
Acomo NV	282 700	8 600 796	10 808 711
Produits financiers – 0,1 %			
ASR Nederland NV	37 800	2 651 768	3 568 630
Van Lanschot Kempen NV, certificat d'actions étrangères	30 000	1 283 441	2 485 200
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		3 935 209	6 053 830
TOTAL – PAYS-BAS		12 536 005	16 862 541
NOUVELLE-ZÉLANDE – 0,0 %			
Consommation discrétionnaire – 0,0 %			
Hallenstein Glasson Holdings Ltd	275 000	1 491 886	2 036 863
NORVÈGE – 0,9 %			
Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Europris ASA ^{a)}	85 142	824 438	1 201 598
Kid ASA ^{a)}	120 600	2 457 862	2 505 926
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		3 282 300	3 707 524
Produits financiers – 0,5 %			
ABG Sundal Collier Holding ASA	1 615 100	1 483 688	1 556 367
SpareBank 1 Nord Norge	459 693	4 218 878	9 013 384
Sparebank 1 Oestlandet	349 900	7 372 196	9 185 241
SpareBank 1 Sor-Norge ASA	195 600	3 967 875	4 849 928
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		17 042 637	24 604 920

Actions – suite			
	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
NORVÈGE – suite			
Industrie – 0,3 %			
Multiconsult ASA ^{a)}	189 300	4 499 622	4 619 801
Norconsult Norge AS	1 112 900	6 280 289	7 371 985
TOTAL – INDUSTRIE		10 779 911	11 991 786
TOTAL – NORVÈGE		31 104 848	40 304 230
PÉROU – 0,2 %			
Produits financiers – 0,2 %			
InterCorp Financial Services Inc (États-Unis)	143 300	6 166 795	8 045 031
PHILIPPINES – 0,2 %			
Produits de première nécessité – 0,1 %			
Century Pacific Food Inc	4 571 100	4 588 632	4 106 650
Immobilier – 0,1 %			
Robinsons Land Corp	14 093 600	5 383 994	5 017 563
TOTAL – PHILIPPINES		9 972 626	9 124 213
POLOGNE – 0,1 %			
Produits de première nécessité – 0,1 %			
Eurocash SA	1 008 200	4 148 260	3 236 926
PORTUGAL – 0,3 %			
Consommation discrétionnaire – 0,0 %			
Ibersol SGPS SA	37 300	487 376	609 454
Produits financiers – 0,2 %			
Banco Comercial Portugues SA	5 690 800	4 291 692	7 003 512
Matériaux – 0,1 %			
Corticeira Amorim SGPS SA	360 500	4 413 857	4 241 017
TOTAL – PORTUGAL		9 192 925	11 853 983
PORTO RICO – 0,2 %			
Services de communication – 0,0 %			
Liberty Latin America Ltd, cat. C	207 200	1 995 616	2 433 760
Produits financiers – 0,2 %			
First BanCorp/Porto Rico	279 200	4 918 080	8 567 807
TOTAL – PORTO RICO		6 913 696	11 001 567
SINGAPOUR – 0,4 %			
Consommation discrétionnaire – 0,1 %			
Hour Glass Ltd/The	1 263 200	932 563	2 780 194
Produits de première nécessité – 0,0 %			
Delfi Ltd	2 840 500	2 278 135	2 420 999
Industrie – 0,2 %			
Boustead Singapore Ltd	1 106 200	926 026	1 957 268
HRnetgroup Ltd	7 148 400	5 158 206	5 552 826
TOTAL – INDUSTRIE		6 084 232	7 510 094
Immobilier – 0,1 %			
Mapletree Industrial Trust	1 485 000	3 415 031	3 412 548
TOTAL – SINGAPOUR		12 709 961	16 123 835

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ESPAGNE – 1,7 %			
Consommation discrétionnaire – 0,3 %			
CIE Automotive SA	328 100	12 650 546	14 260 018
Produits de première nécessité – 0,0 %			
Ebro Foods SA	76 600	2 249 831	2 292 907
Produits financiers – 0,9 %			
Bankinter SA	870 100	10 166 932	19 057 600
Grupo Catalana Occidente SA	256 900	10 787 493	20 526 041
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		20 954 425	39 583 641
Soins de santé – 0,1 %			
Clinica Baviera SA	34 700	1 752 284	2 386 952
Faes Farma SA	462 600	2 456 651	3 223 717
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		4 208 935	5 610 669
Industrie – 0,3 %			
Logista Integral SA	271 800	7 038 701	12 834 517
Prosegur Comp Seguridad SA	31 000	79 282	147 903
TOTAL – INDUSTRIE		7 117 983	12 982 420
Matériaux – 0,1 %			
Miquel y Costas & Miquel SA	100 000	1 819 559	2 352 853
TOTAL – ESPAGNE		49 001 279	77 082 508
SUÈDE – 2,0 %			
Consommation discrétionnaire – 0,8 %			
Autoliv Inc	68 224	11 051 086	11 725 997
Betsson AB, actions de cat. B	373 400	4 290 402	8 572 327
BHG Group AB	1 179 469	2 488 059	4 766 922
JM AB	476 800	10 099 763	9 902 972
Rusta AB	370 300	4 023 985	3 319 995
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		31 953 295	38 288 213
Produits de première nécessité – 0,1 %			
Viva Wine Group AB	1 028 700	5 156 177	5 413 668
Produits financiers – 0,2 %			
Noba	558 300	5 794 444	7 757 977
Industrie – 0,6 %			
Alligo AB, actions de cat. B	176 312	3 255 380	2 986 892
AQ Group AB	332 688	6 567 539	8 847 514
Beijer Alma AB, actions de cat. B	362 117	8 358 022	13 195 286
Inwido AB	38 500	1 005 805	1 013 057
Sdiptech AB, actions de cat. B	95 900	2 783 330	2 462 473
TOTAL – INDUSTRIE		21 970 076	28 505 222
Technologies de l'information – 0,2 %			
KNOW IT AB	200 000	3 689 034	3 057 057
Proact IT Group AB	286 500	4 210 231	3 930 299
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		7 899 265	6 987 356
Matériaux – 0,1 %			
Boliden AB	65 800	2 891 391	3 722 523
Hexpol AB, actions de cat. B	150 000	1 833 702	1 871 486
TOTAL – MATÉRIAUX		4 725 093	5 594 009
TOTAL – SUÈDE		77 498 350	92 546 445

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
SUISSE – 0,4 %			
Consommation discrétionnaire – 0,2 %			
Garrett Motion Inc	369 300	4 561 628	7 000 065
Produits de première nécessité – 0,0 %			
Aryzta AG	26 860	3 381 824	3 047 586
Produits financiers – 0,2 %			
Vontobel Holding AG	65 410	6 835 509	6 849 774
Immobilier – 0,0 %			
International Workplace Group PLC	214 092	866 561	894 397
TOTAL – SUISSE		15 645 522	17 791 822
TAÏWAN – 1,5 %			
Soins de santé – 0,0 %			
Hi-Clearance Inc	75 000	456 214	476 187
Syngen Biotech Co Ltd	84 000	457 816	479 613
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		914 030	955 800
Industrie – 0,3 %			
Lumax International Corp Ltd	900 000	2 513 989	4 234 298
United Integrated Services Co Ltd	236 000	2 548 133	9 658 767
TOTAL – INDUSTRIE		5 062 122	13 893 065
Technologies de l'information – 1,2 %			
Dimerco Data System Corp	87 000	242 259	488 794
Hon Hai Precision Industry Co Ltd	690 000	5 279 007	6 807 764
Powertech Technology Inc	800 000	3 798 378	5 335 124
Simplo Technology Co Ltd	400 000	3 428 565	6 760 260
Sitronix Technology Corp	368 000	3 392 357	3 647 617
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	174 000	7 620 267	10 522 175
Thinking Electronic Industrial Co Ltd	262 000	1 848 138	2 046 440
Topco Scientific Co Ltd	486 000	6 553 364	6 970 559
Tripod Technology Corp	751 000	3 419 091	10 308 277
TSC Auto ID Technology Co Ltd	150 000	1 312 971	1 288 104
Yageo Corp	117 000	676 383	908 524
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		37 570 780	55 083 638
TOTAL – TAÏWAN		43 546 932	69 932 503
ROYAUME-UNI – 8,5 %			
Services de communication – 0,1 %			
4imprint Group PLC	52 982	3 134 044	3 203 071
Reach PLC	770 031	1 219 979	958 441
TOTAL – SERVICES DE COMMUNICATION		4 354 023	4 161 512
Consommation discrétionnaire – 3,2 %			
B&M European Value Retail SA	3 247 740	24 690 928	15 908 184
Barratt Redrow PLC	652 804	4 776 462	4 763 999
Bellway PLC	21 384	958 797	982 198
Coats Group PLC	5 521 027	7 670 589	8 607 965
Dr Martens PLC	7 749 006	8 942 922	14 409 519
Dunelm Group PLC	319 400	6 590 399	6 719 498
Greggs PLC	183 400	5 619 674	5 506 039
Hollywood Bowl Group PLC	1 075 000	5 371 631	5 080 488
Inchcape PLC	1 814 171	23 521 441	23 514 385

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ROYAUME-UNI – suite			
Consommation discrétionnaire – suite			
J D Wetherspoon PLC	624 172	8 095 247	7 961 699
JD Sports Fashion PLC	3 570 400	5 745 576	6 368 621
ME Group International PLC	2 341 200	8 781 903	8 115 497
On the Beach Group PLC ^(a)	1 128 900	4 322 082	4 680 204
Pets at Home Group Plc	5 675 300	30 778 441	21 754 765
Vistry Group PLC	802 600	8 595 991	9 710 378
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		154 462 083	144 083 439
Produits de première nécessité – 0,8 %			
AG Barr PLC	233 699	2 521 459	2 921 923
British American Tobacco PLC	58 600	4 571 273	4 337 618
Imperial Brands PLC	363 358	19 080 930	21 482 247
Nomad Foods Ltd	402 533	9 666 150	7 366 698
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		35 839 812	36 108 486
Produits financiers – 1,2 %			
Aviva PLC	923 626	11 699 783	11 855 756
Close Brothers Group PLC	470 838	3 418 236	4 353 455
Hiscox Ltd	653 739	12 730 275	16 751 105
Rathbones Group PLC	648 860	20 081 913	22 176 214
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		47 930 207	55 136 530
Industrie – 2,3 %			
Bodycote PLC	877 314	9 657 871	10 574 907
Bunzl PLC	149 000	6 923 296	6 542 593
DCC PLC	333 100	31 561 887	29 751 625
JET2 PLC	405 500	8 681 138	10 731 882
Johnson Service Group PLC	764 209	2 003 107	2 145 552
Mitie Group PLC	5 377 156	8 323 682	14 009 657
Norcross PLC	575 532	2 442 452	2 843 865
QinetiQ Group PLC	1 475 100	11 045 942	15 171 369
Renew Holdings PLC	419 167	5 241 399	6 354 885
SThree PLC	445 069	2 032 752	1 357 846
Volex PLC	679 744	3 417 919	4 624 720
Wilmington PLC	142 500	972 943	866 829
TOTAL – INDUSTRIE		92 304 388	104 975 730
Technologies de l'information – 0,0 %			
Pinewood Technologies Group PLC	208 066	1 178 018	1 616 162
TT Electronics plc	726 847	1 245 496	1 540 015
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		2 423 514	3 156 177
Matériaux – 0,6 %			
Essentra PLC	2 486 735	5 466 212	5 008 151
Hill & Smith PLC	101 053	3 536 164	3 867 926
SigmaRoc PLC	8 189 734	10 519 005	18 486 416
TOTAL – MATÉRIAUX		19 521 381	27 362 493
Immobilier – 0,3 %			
Savills PLC	657 200	11 915 824	11 734 958
TOTAL – ROYAUME-UNI		368 751 232	386 719 325
ÉTATS-UNIS – 50,6 %			
Services de communication – 0,5 %			
Cars.com Inc	409 093	7 326 888	6 957 270
Comcast Corp, cat. A	233 800	12 948 675	10 223 423
Gogo Inc	146 300	1 690 565	1 748 973
Thryv Holdings Inc	276 600	6 490 602	4 642 427
TOTAL – SERVICES DE COMMUNICATION		28 456 730	23 572 093

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÉTATS-UNIS – suite			
Consommation discrétionnaire – 7,3 %			
Academy Sports & Outdoors Inc	182 000	12 178 258	12 669 536
Adient PLC	216 000	7 378 915	7 238 621
Advance Auto Parts Inc	135 400	8 907 910	11 569 981
Bath & Body Works Inc	265 700	11 170 458	9 525 396
BRP inc., actions à droit de vote subalterne	72 700	5 650 955	6 151 874
Brunswick Corp/DE	95 400	9 277 161	8 396 260
Caleres Inc	189 400	4 308 536	3 437 187
Carriage Services Inc	60 700	3 317 557	3 762 570
Cheesecake Factory Inc/The	133 900	10 475 314	10 182 089
Crocs Inc	167 700	22 410 523	19 499 575
Dick's Sporting Goods Inc	71 500	7 997 329	22 112 346
DR Horton Inc	55 900	9 683 235	13 184 093
General Motors Co	196 100	12 922 251	16 639 467
Harley-Davidson Inc	352 400	14 808 521	13 683 139
KB Home	86 800	6 527 925	7 687 684
Laureate Education Inc	27 529	618 388	1 208 363
LCI Industries	16 000	2 421 230	2 074 190
Lear Corp	88 500	17 117 557	12 391 676
M/I Homes Inc	47 100	8 643 567	9 467 908
Macy's Inc	535 600	11 522 825	13 364 924
Meritage Homes Corp	96 000	9 312 591	9 676 880
Oxford Industries Inc	42 900	5 296 799	2 420 397
Patrick Industries Inc	115 439	14 528 424	16 616 697
PVH Corp	97 400	12 487 344	11 355 156
Samsonite Group SA ^(a)	3 003 600	10 048 712	8 958 676
Signet Jewelers Ltd	81 600	9 154 380	10 892 936
Somnigroup International Inc	99 300	8 393 020	11 654 053
Steven Madden Ltd	245 900	8 520 109	11 457 493
TopBuild Corp	32 700	9 594 966	17 787 487
Tri Pointe Homes Inc	182 300	8 172 416	8 618 424
Ultra Beauty Inc	12 400	7 405 125	9 435 308
VF Corp	150 868	4 994 600	3 029 766
Wolverine World Wide Inc	219 832	5 265 287	8 394 999
TOTAL – CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		300 512 188	334 545 151
Produits de première nécessité – 2,4 %			
Albertsons Cos Inc, cat. A	531 200	15 509 888	12 944 636
Armanino Foods of Distinction Inc	135 000	1 168 571	1 935 159
Constellation Brands Inc, cat. A	55 500	12 485 837	10 401 823
Dollar Tree Inc	44 900	6 046 973	5 896 929
Grocery Outlet Holding Corp	267 100	5 732 234	5 966 155
Lamb Weston Holdings Inc	39 790	3 463 721	3 216 223
Performance Food Group Co	293 900	36 533 795	42 554 507
Primo Brands Corp, cat. A	745 000	31 030 758	22 913 645
Smithfield Foods Inc	118 100	3 400 690	3 859 167
TOTAL – PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ		115 372 467	109 688 244
Énergie – 3,4 %			
Antero Resources Corp	298 122	15 104 988	13 923 923
Cactus Inc, cat. A	158 800	14 536 615	8 722 947
Chord Energy Corp	94 100	17 065 868	13 013 393
Core Natural Resources Inc	132 811	16 741 578	15 429 865
Diamondback Energy Inc	107 400	24 716 486	21 388 954
Gulfport Energy Corp	29 300	7 853 855	7 379 787

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÉTATS-UNIS – suite			
Énergie – suite			
Northern Oil & Gas Inc	221 700	13 314 098	7 651 789
Ovintiv Inc	544 800	29 771 071	30 616 042
Range Resources Corp	220 199	11 024 890	11 534 814
Shell PLC	484 911	21 579 942	24 052 378
Unit Corp	16 570	965 765	691 467
TOTAL – ÉNERGIE		172 675 156	154 405 359
Produits financiers – 13,5 %			
ACNB Corp	16 002	830 714	980 770
American Financial Group Inc/OH	69 100	11 352 261	14 013 378
Associated Banc-Corp	279 848	7 667 198	10 013 131
Bank of New York Mellon Corp/The	69 300	8 746 916	10 508 627
Bar Harbor Bankshares	52 641	1 755 954	2 231 514
Camden National Corp	8 946	557 847	480 451
Capital One Financial Corp	47 902	5 765 868	14 171 691
Citigroup Inc	177 600	20 200 667	25 087 341
Corpay Inc	39 368	15 731 105	15 782 360
East West Bancorp Inc	126 600	12 868 563	18 755 342
Essent Group Ltd	123 400	8 478 424	10 915 526
Federal Agricultural Mortgage Corp, cat. C	14 220	4 014 126	3 324 320
Federated Hermes Inc, cat. B	181 700	8 693 862	13 131 637
First American Financial Corp	197 900	17 493 061	17 692 816
FNB Corp/PA	784 800	14 769 577	17 595 441
Hancock Whitney Corp	83 600	7 275 502	7 284 431
Hartford Insurance Group Inc/The	51 100	6 525 078	9 486 146
KeyCorp	690 400	17 239 806	17 957 907
Lazard Inc	370 798	25 944 416	27 236 569
LPL Financial Holdings Inc	22 900	11 264 222	10 602 807
Old National Bancorp/IN	198 900	6 821 307	6 075 960
OneMain Holdings Inc	53 500	3 975 357	4 203 783
Primerica Inc	110 499	22 695 744	42 688 195
QCR Holdings Inc	59 107	6 728 607	6 222 087
Raymond James Financial Inc	115 700	23 952 915	27 791 998
Reinsurance Group of America Inc	108 900	22 763 110	29 118 479
SEI Investments Co	16 200	1 970 669	1 912 989
Selective Insurance Group Inc	58 900	7 192 363	6 645 400
Southern Missouri Bancorp Inc	39 500	3 068 217	2 889 336
State Street Corp	118 400	16 858 001	19 115 812
Stewart Information Services Corp	85 900	7 573 657	8 765 188
Stifel Financial Corp	179 100	23 156 722	28 282 791
Synovus Financial Corp	363 200	19 972 477	24 808 244
Travelers Companies Inc/The	43 900	16 080 350	17 059 122
United Community Bank/SC	327 600	15 292 479	14 293 121
Unum Group	141 300	8 911 223	15 295 220
US Bancorp	295 100	19 902 543	19 848 680
Washington Trust Bancorp Inc	51 200	2 355 372	2 059 271
Webster Financial Corp	263 300	22 028 030	21 780 873
Wells Fargo & Co	435 700	26 425 758	50 825 406
West Bancorp Inc	62 500	1 975 255	1 767 459
Wintrust Financial Corp	93 500	17 709 588	17 233 616
TOTAL – PRODUITS FINANCIERS		504 584 911	615 935 235

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÉTATS-UNIS – suite			
Soins de santé – 5,8 %			
Avantor Inc	392 900	7 062 611	6 824 051
Cigna Group/The	34 500	13 358 102	13 839 935
CVS Health Corp	185 100	16 009 186	19 420 741
Elanco Animal Health Inc	1 038 400	17 028 214	29 105 145
Elevance Health Inc	13 600	6 515 899	6 115 731
Gilead Sciences Inc	169 800	21 158 881	26 230 483
GSK PLC	821 574	20 427 442	24 550 728
Henry Schein Inc	199 400	20 787 230	18 418 006
ICON PLC	71 100	17 987 730	17 316 227
Labcorp Holdings Inc	46 600	11 189 973	18 616 765
Molina Healthcare Inc	27 400	6 947 191	7 297 051
Quest Diagnostics Inc	21 700	2 109 822	5 755 494
Tenet Healthcare Corp	101 300	18 743 295	28 624 419
UnitedHealth Group Inc	51 000	27 233 608	24 508 255
Universal Health Services Inc, cat. B	62 600	10 294 612	17 810 899
TOTAL – SOINS DE SANTÉ		216 853 796	264 433 930
Industrie – 7,1 %			
Acuty Inc	26 400	5 080 710	12 653 192
Allient Inc	150 700	5 330 886	9 385 381
Allison Transmission Holdings Inc	40 000	1 867 272	4 725 100
Barrett Business Services Inc	27 943	1 592 993	1 723 527
Blue Bird Corp	9 800	564 180	784 904
Brady Corp, cat. A	123 580	12 475 313	13 420 090
Builders FirstSource Inc	42 900	7 158 486	7 239 102
CACI International Inc	20 600	10 428 894	14 299 534
Cadre Holdings Inc	113 600	6 159 688	5 772 126
Concentrix Corp	114 600	8 379 502	7 360 409
Core & Main Inc, cat. A	199 300	15 298 726	14 930 602
Enpro Inc	33 100	8 102 555	10 410 751
Esab Corp	46 900	8 414 392	7 293 351
Gates Industrial Corp PLC	460 300	12 640 563	15 899 680
Genpact Ltd	381 400	19 510 513	22 234 977
Gibraltar Industries Inc	77 400	6 674 737	6 764 664
Global Industrial Co	193 600	7 052 051	9 880 113
Hayward Holdings Inc	532 300	11 496 246	11 200 925
Hillman Solutions Corp, cat. A	172 298	1 883 949	2 201 246
Huntington Ingalls Industries Inc	45 200	13 111 759	18 110 932
Janus International Group Inc	1 188 100	15 055 237	16 319 835
KBR Inc	206 700	17 667 853	13 603 649
Maximus Inc	114 100	12 597 214	14 508 914
Miller Industries Inc/TN	54 600	5 405 668	3 071 387
Radiant Logistics Inc	341 900	3 129 635	2 807 351
Rush Enterprises Inc, cat. A	164 100	14 363 798	12 211 370
Science Applications International Corp	98 200	14 448 740	13 580 395
Terex Corp	245 300	15 902 897	17 513 000
Timken Co/The	175 400	19 527 921	18 351 752
Toro Co/The	81 400	7 787 156	8 632 270
Universal Logistics Holdings Inc	141 738	7 701 186	4 623 699
TOTAL – INDUSTRIE		296 810 720	321 514 228

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Inventaire du portefeuille (non audité) – suite

Actions – suite

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
ÉTATS-UNIS – suite			
Technologies de l'information – 5,5 %			
Advanced Energy Industries Inc	25 900	4 598 417	6 132 701
Amdocs Ltd	149 200	13 288 305	17 036 997
Belden Inc	76 300	12 649 051	12 771 076
CDW Corp/DE	100	25 617	22 167
Cognizant Technology Solutions Corp, cat. A	157 100	13 840 581	14 663 921
Crane NXT Co	41 500	3 514 241	3 873 665
Dell Technologies Inc, cat. C	69 000	10 197 819	13 613 790
Diodes Inc	196 600	16 951 831	14 558 693
Insight Enterprises Inc	30 532	5 589 599	4 818 948
Jabil Inc	15 100	2 060 408	4 563 756
Kyndryl Holdings Inc	348 000	15 468 758	14 543 877
Methode Electronics Inc	55 528	2 697 574	583 451
Micron Technology Inc	88 800	11 260 453	20 677 901
MKS Inc	81 600	13 849 060	14 055 658
Sanmina Corp	99 700	11 288 236	15 971 799
Seagate Technology Holdings PLC	49 900	5 509 017	16 393 383
TD SYNNEX Corp	191 100	27 003 367	43 549 947
Vontier Corp	526 100	22 728 488	30 729 316
TOTAL – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		192 520 822	248 561 046
Matériaux – 3,5 %			
Axalta Coating Systems Ltd	306 300	15 240 747	12 200 068
Buzzi SpA	101 000	2 711 186	7 716 637
Eagle Materials Inc	62 400	22 046 962	20 237 678
Element Solutions Inc	325 400	10 986 213	11 398 466
GCC SAB de CV	300 000	3 016 523	3 954 302
Graphic Packaging Holding CO	589 200	22 445 076	16 047 197
International Paper Co	101 200	7 921 301	6 534 978
James Hardie Industries PLC, certificat d'actions étrangères	283 948	9 576 208	7 342 478
Packaging Corp of America	51 900	11 884 277	15 740 916
Perimeter Solutions Inc	287 200	6 373 053	8 949 199
RHI Magnesita NV	239 922	11 807 761	9 250 664
Silgan Holdings Inc	478 200	31 225 285	28 623 626
Warrior Met Coal Inc	119 800	9 102 906	10 610 421
TOTAL – MATÉRIAUX		164 337 498	158 606 630
Immobilier – 0,9 %			
Camden Property Trust	58 200	9 552 944	8 648 853
Jones Lang LaSalle Inc	58 700	20 534 118	24 367 326
Outfront Media Inc	146 100	3 896 782	3 724 957
STAG Industrial Inc, cat. A	62 200	3 084 317	3 054 834
TOTAL – IMMOBILIER		37 068 161	39 795 970
Services collectifs – 0,7 %			
PG&E Corp	1 621 700	34 243 583	34 034 352
TOTAL – ÉTATS-UNIS		2 063 436 032	2 305 092 238
TOTAL – ACTIONS		3 921 481 773	4 493 165 520

Fonds à court terme – 1,1 %

	Actions/ parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U. – série O	3 589 058	49 557 067	49 948 925
TOTAL – TITRES – 99,7 %		3 971 038 840	4 543 114 445
AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF (DU PASSIF), MONTANT NET – 0,3 %			
			13 504 725
ACTIF NET – 100 %			4 556 619 170

Remarque

Les coûts comprennent les commissions versées aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Légende

- a) Titres dispensés d'inscription selon la règle 144A du *U.S. Securities Act of 1933*, qui peuvent être revendus au cours d'une opération dispensée d'inscription, normalement à des acheteurs institutionnels qualifiés. À la clôture de la période, la valeur de ces titres s'élevait à 70 131 043 \$, ou 1,5 % de l'actif net.

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers. Voir la note 1 pour les périodes de déclaration du Fonds.

Notes propres au Fonds

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Création du Fonds (note 1)

La date de création de la Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale (le « Fonds ») est le 20 avril 2015. Le Fonds a commencé à offrir ses séries de titres aux dates suivantes :

Série	Début des opérations
0	6 mai 2015

Un placement dans un fonds sous-jacent géré par Fidelity ou dans un FNB géré à l'externe est désigné comme un fonds sous-jacent.

L'objectif du Fonds est de réaliser une croissance du capital à long terme en investissant essentiellement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées partout dans le monde. L'indice de référence du Fonds est l'indice MSCI Monde des actions à petite capitalisation.

Évaluation des placements et des dérivés (note 3, montants non arrondis)

Le Fonds classe les données entrant dans l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés selon une hiérarchie à trois niveaux présentée ci-après. Les transferts entre les niveaux 1 et 2, le cas échéant, sont présentés relativement aux périodes indiquées. S'agissant de placements pour lesquels des données de niveau 3 ont été utilisées, soit à l'ouverture, soit à la clôture de la période en cours, des rapprochements sont présentés relativement à toute opération s'étant produite durant les périodes indiquées ci-dessous.

Données d'entrée au 30 septembre 2025 :				
Description	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Titres :				
Actions	4 493 165 520	4 259 006 220	232 680 536	1 478 764
Fonds à court terme	49 948 925	49 948 925	—	—
Total des titres :	<u>4 543 114 445</u>	<u>4 308 955 145</u>	<u>232 680 536</u>	<u>1 478 764</u>

Données d'entrée au 31 mars 2025 :				
Description	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)
Titres :				
Actions	4 244 237 828	3 304 234 359	940 003 469	—
Fonds à court terme	39 638 393	39 638 393	—	—
Total des titres :	<u>4 283 876 221</u>	<u>3 343 872 752</u>	<u>940 003 469</u>	<u>—</u>

Pour la période, les transferts du niveau 1 au niveau 2 et du niveau 2 au niveau 1 ont respectivement été de — \$ et de 715 326 563 \$ (940 242 710 \$ et — \$, respectivement, pour la période précédente).

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des placements classés au niveau 3 détenus durant la période.

Titres :	
Solde à l'ouverture — 1 ^{er} avril 2025	— \$
Gain (perte) net réalisé sur les titres de placement	—
Gain (perte) net latent sur les titres de placement	30 160
Coût à l'achat	—
Produit de la vente	—
Amortissement net	—
Transferts vers le niveau 3	1 448 604
Transferts du niveau 3	—
Solde à la clôture — 30 septembre 2025	<u>1 478 764 \$</u>
Variation du gain (de la perte) latent pour la période attribuable aux titres classés au niveau 3 détenus au 30 septembre 2025	<u>30 160 \$</u>

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Notes propres au Fonds – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Le Fonds ne détenait aucune position importante dans des placements de niveau 3 à l'ouverture ou à la clôture de la période.

Prêt de titres (note 3)

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres du Fonds et le montant net tel qu'il figure au poste « Prêt de titres » de l'état du résultat global.

Période close le	Total des revenus (\$)	Revenus du Fonds (\$)	Revenus de SSB (\$)	% du total des revenus provenant du Fonds	% du total des revenus provenant de SSB
30 septembre 2025	5	4	1	85	15
30 septembre 2024	11	9	2	85	15

Aucune opération de prêt de titres n'était en cours au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025.

Frais de gestion et de conseil (note 4)

Fidelity a conclu des conventions de sous-conseils avec diverses entités, notamment Fidelity Management & Research Company LLC, portant sur la prestation de services de conseil en placement visant la totalité ou une partie du portefeuille du Fonds. Les sous-conseillers prennent des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements du portefeuille, y compris toutes les ententes de courtage nécessaires à cet égard.

Commissions et autres coûts liés au portefeuille (note 4)

Le Fonds a versé une somme de 12 \$ à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity à titre de commissions et autres coûts liés au portefeuille (14 \$ au 30 septembre 2024). Le Fonds a en outre déboursé 430 \$ pour des services de recherche (235 \$ au 30 septembre 2024).

Impôt et distributions (note 5)

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

À la clôture de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait pas de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital pouvant être reportées à des fins fiscales.

À la clôture de la période, le Fonds détenait des placements dans certains pays qui appliquent des retenues d'impôts sur les gains en capital réalisés. L'impôt à payer au titre des gains latents assujettis à des retenues d'impôts se présentait comme suit :

	30 septembre 2025 (\$)	31 mars 2025 (\$)
Impôt à payer sur les gains latents	<u>801</u>	<u>623</u>

Opérations sur titres et sociétés affiliées (notes 3 et 6)

Opérations sur titres — Les opérations sur titres et le nombre moyen pondéré de titres de chaque série sont les suivants :

	Titres en circulation à l'ouverture de la période	Émis	Réinvestis	Rachetés	Titres en circulation à la clôture de la période	Nombre moyen pondéré de titres
Période close le 30 septembre 2025						
Série O	263 781	2 641	3 960	(19 068)	251 314	253 445
Période close le 30 septembre 2024						
Série O	260 362	11 766	3 467	(18 853)	256 742	255 837

Sociétés affiliées — Au 30 septembre 2025, Fidelity et ses sociétés affiliées détenaient environ 100 % du Fonds. Au 31 mars 2025, Fidelity et ses sociétés affiliées détenaient environ 100 % du Fonds.

Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale

Notes propres au Fonds – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)

(Montants en milliers de dollars; nombre de titres en milliers, sauf indication contraire)

Risques associés aux instruments financiers (note 7)

Risque de crédit — À l'exception des risques présentés à la note 3 des états financiers, il n'existait pas d'importants risques de crédit liés aux contreparties à la date de clôture de chacune des périodes.

Risque de concentration — Voir les tableaux « Exposition aux instruments dérivés », « Répartition géographique », « Répartition sectorielle », « Composition de l'actif » et « Capitalisation boursière », le cas échéant, de l'aperçu du portefeuille du rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 septembre 2025, qui présentent les risques de concentration pertinents du Fonds.

Autre risque de prix — Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, toutes les autres variables étant restées constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de titres du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 154 466 \$ (147 794 \$ au 31 mars 2025). Cette variation est estimée au moyen du bêta du Fonds, qui est calculé en fonction de la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de l'indice de référence. Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt — La majorité des instruments financiers du Fonds ne portent pas intérêt. En conséquence, les fluctuations des taux d'intérêt du marché n'exposent pas le Fonds à un risque important.

Risque de change — Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, la majorité des actifs et des passifs monétaires du Fonds étaient libellés en dollars canadiens. En conséquence, le Fonds n'est pas exposé à un risque de change important.

Placements dans des entités structurées (note 8)

Les tableaux suivants présentent des informations supplémentaires sur les placements du Fonds dans des fonds sous-jacents gérés par Fidelity.

30 septembre 2025	Actif net total (\$)	Juste valeur des placements (\$)	31 mars 2025	Actif net total (\$)	Juste valeur des placements (\$)
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4 255 620	49 949	Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.	4 441 251	39 638

Les noms présentés dans les tableaux sont ceux qui étaient en vigueur aux dates indiquées.

Notes annexes

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Création des Fonds

Les Fonds Fidelity (collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable constituées selon les lois de l'Ontario et régies par une déclaration de fiducie cadre et ses modifications. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de titres. Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity), à titre de gestionnaire et de fiduciaire des Fonds (le « gestionnaire »), est responsable des activités quotidiennes des Fonds et fournit tous les services de gestion générale et d'administration. Fidelity, également le conseiller en valeurs, est responsable de la gestion des portefeuilles des Fonds. Le siège social des Fonds est situé au 483 Bay Street, Suite 300, Toronto (Ontario) M5G 2N7.

Actuellement, les séries des fonds communs de placement Fidelity suivantes sont offertes :

Les titres des séries A, T5 et T8 étaient offerts à tous les investisseurs moyennant des frais de souscription différés jusqu'à la fermeture des bureaux le 31 mai 2022, et Fidelity a cessé d'offrir ces titres à cette date en raison de modifications réglementaires. Advenant le cas où des porteurs de titres ont souscrit des titres des fonds avec option de frais de souscription différés (dont l'option à frais de souscription différés réduits et l'option à frais de souscription différés réduits 2) avant le 1^{er} juin 2022, le calendrier des frais de souscription différés sera respecté comme il est indiqué dans le prospectus simplifié. Les porteurs de titres pourront échanger leurs titres des séries A, T5 et T8 contre les mêmes titres d'un autre fonds. Les titres des séries A, T5 et T8 seront automatiquement convertis en titres des séries B, S5 et S8, respectivement, avec frais d'acquisition, un an après l'expiration des délais prévus dans le barème des frais de rachat. Les titres des séries B, S5 et S8 sont offerts à tous les investisseurs moyennant des frais de souscription initiaux. Les titres des séries F, F5 et F8 ne sont généralement offerts qu'aux investisseurs ayant des comptes sur honoraires auprès de courtiers ayant conclu une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les titres de série O sont destinés i) aux investisseurs institutionnels, qui peuvent être des particuliers ou des institutions financières, ayant reçu l'autorisation de Fidelity et ayant conclu une entente d'achat de titres de série O avec les Fonds Fidelity; ou ii) à d'autres fonds et comptes pour lesquels Fidelity est le gestionnaire ou le conseiller. Les titres de série Q sont offerts uniquement à des courtiers ou à des sociétés de gestion de portefeuille qui utilisent des fonds d'investissement de portefeuilles modèles exclusifs ou d'autres produits de placement semblables pour le compte de clients qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les courtiers ou les sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent souscrire des titres de série Q pour leurs clients doivent conclure une entente d'admissibilité pertinente avec Fidelity. Les titres des séries I, I5 et I8 sont offerts à tous les investisseurs ayant conclu une convention de compte de série I avec Fidelity moyennant des frais de souscription initiaux. Les titres de série Gestion privée (la « série PWS ») sont offerts uniquement à des gestionnaires de portefeuille de la série PWS qui agissent pour le compte de clients qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les investisseurs détenant des titres de série PWS doivent conclure une entente de gestion de portefeuille adéquate avec Fidelity. Les séries de fonds négociés en bourse (FNB) sont offertes aux investisseurs à la Cboe Canada, à toute autre bourse ou à tout autre marché par l'intermédiaire de courtiers et de courtiers de FNB inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les titres de série INV sont offerts uniquement à des gestionnaires de portefeuille d'Investly^{MC} qui utilisent des fonds d'investissement, des portefeuilles modèles exclusifs ou d'autres produits de placement semblables pour le compte d'investisseurs particuliers qui leur ont donné carte blanche pour la gestion de leur portefeuille. Les investisseurs détenant des titres de série INV doivent conclure une entente de gestion de portefeuille adéquate avec Investly^{MC}, qui fait partie de Fidelity.

Les titres des séries F5, F8, I5, I8, T5, T8, S5 et S8 donnent droit à des distributions mensuelles composées d'un revenu net et/ou d'un remboursement de capital (si disponible).

Chaque Fonds répond à la définition d'entité d'investissement puisqu'il a pour objet d'investir son actif net afin de réaliser une appréciation du capital et/ou un revenu de placement au bénéfice de ses porteurs de titres et que la performance de ses placements est évaluée à la juste valeur.

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, selon le cas, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres et les tableaux des flux de trésorerie portent sur les semestres clos les 30 septembre 2025 et 30 septembre 2024, selon le cas. Lorsqu'un Fonds a été créé pendant la période considérée ou la période précédente, l'information présentée porte sur la période allant de la date de création de ce Fonds jusqu'au 30 septembre 2025 ou au 30 septembre 2024, selon le cas. La date de création de chaque Fonds est indiquée dans les notes propres au Fonds. L'inventaire du portefeuille pour chacun des Fonds est arrêté au 30 septembre 2025. Dans le présent document, le terme « périodes » désigne les périodes définies ci-dessus.

2. Référentiel comptable

Déclaration de conformité — Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS[®] de comptabilité) et applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Sauf indication contraire, les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées uniformément.

Les méthodes comptables appliquées lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires sont fondées sur les normes IFRS de comptabilité publiées en date du 6 novembre 2025, date à laquelle la publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de Fidelity. Toute modification ultérieure apportée aux normes IFRS de comptabilité et applicable aux états financiers annuels d'un Fonds pour la période close le 31 mars 2026 pourrait donner lieu à un retraitement des présents états financiers intermédiaires.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation — Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de chaque Fonds.

Notes propres au Fonds — Chaque Fonds présente l'information financière pertinente à ses états financiers dans ses notes propres au Fonds. Ces informations figurent immédiatement après l'inventaire du portefeuille du Fonds et sont à lire en parallèle avec les présentes notes annexes.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Base d'évaluation — Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour les placements et les dérivés évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Utilisation d'estimations et de jugements — En appliquant les normes IFRS de comptabilité, la direction doit faire certaines estimations et poser certains jugements à la date des états financiers. Les principaux éléments des états financiers pouvant donner lieu à des estimations et des jugements comptables importants sont les suivants :

Évaluation de la juste valeur — Un Fonds peut investir dans des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. S'il y a lieu, ces instruments sont classés aux niveaux 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-après. Lorsque les prix ou les cours de marché ne sont pas faciles à obtenir ou qu'ils ne sont pas fiables, des méthodes d'évaluation conformes aux politiques adoptées par le gestionnaire sont utilisées de bonne foi. Les facteurs pris en compte pour l'évaluation de la juste valeur sont, entre autres, les cours obtenus auprès de teneurs de marché réputés, les événements ayant touché le marché ou le titre concerné, les fluctuations des taux d'intérêt et la qualité du crédit. Les modèles d'évaluation de la juste valeur utilisent des données observables lorsque cela est possible. Le gestionnaire doit toutefois, à l'occasion, formuler des estimations et des hypothèses en s'appuyant sur la meilleure information dont il dispose au moment concerné. Toute révision apportée à ces estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers, et cette incidence pourrait être importante.

Classement et évaluation des instruments financiers — Fidelity a formulé des jugements importants afin de classer et d'évaluer les instruments financiers d'un Fonds conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Ces jugements portent essentiellement sur l'analyse des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique. Cette analyse a permis de déterminer que les actifs financiers d'un Fonds devaient être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en raison de facteurs comme l'évaluation du rendement et la gestion du Fonds sur la base de la juste valeur.

Présentation des instruments financiers — Fidelity a formulé des jugements importants afin de classer les titres rachetables d'un Fonds en tant que passifs financiers, conformément à IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32).

Pour arriver à ce classement, le Fonds a établi que ses titres rachetables ne présentent pas des caractéristiques identiques s'ils sont offerts en plusieurs séries et que son obligation à leur égard comporte une obligation contractuelle visant la distribution en trésorerie, au moins une fois par an (si le porteur de titres en fait la demande), du revenu net et des gains en capital nets réalisés. L'obligation permanente de rachat n'est donc pas la seule obligation contractuelle attachée aux titres.

Nature de la relation avec les fonds sous-jacents gérés par Fidelity — Fidelity a formulé des jugements importants afin d'établir la capacité d'un Fonds d'exercer un contrôle ou une influence notable sur un fonds sous-jacent géré par Fidelity, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés* (IFRS 10) et à IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (IAS 28). Pour ce faire, Fidelity s'appuie sur des activités pertinentes, tels les droits de vote, la participation au choix des politiques et les flux de trésorerie significatifs comme le produit des souscriptions et des rachats. Fidelity a déterminé qu'un Fonds n'a pas la capacité d'exercer une influence significative sur un fonds sous-jacent géré par Fidelity ou de le contrôler du fait de son incapacité à exercer ses droits de vote et à orienter les décisions financières et opérationnelles ou à y participer.

Évaluation des placements et des dérivés — Les placements, y compris les dérivés, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 et sont évalués à la juste valeur.

Chaque Fonds classe les données entrant dans l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés selon une hiérarchie à trois niveaux présentée ci-après.

Niveau 1 — prix cotés sur des marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 — autres données d'entrée observables importantes (y compris les prix cotés pour des placements semblables, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 — données d'entrée non observables (y compris les propres hypothèses du Fonds, fondées sur la meilleure information disponible)

Les changements apportés aux méthodes d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre. Les transferts entre les niveaux sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de la période. Les transferts entre les niveaux 1 et 2 résultent principalement des méthodes utilisées pour l'évaluation des titres de capitaux propres étrangers. Les transferts vers le niveau 3 s'expliquent par un manque de données de marché observables résultant de baisses d'activité sur le marché, de baisses de liquidité, de restructurations ou d'opérations sur titres. Les transferts à partir du niveau 3 sont attribuables à des données de marché observables devenues disponibles pour ces titres.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des placements et des dérivés d'un Fonds selon les principales catégories sont les suivantes :

Les titres de capitaux propres, y compris les titres soumis à restrictions et les fonds négociés en bourse (FNB), pour lesquels des cours de marché peuvent être facilement obtenus, sont évalués au dernier cours ou au cours de clôture officiel observé sur le principal marché ou la principale bourse où sont négociés ces titres et fourni par un service d'évaluation indépendant. Ils sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque le dernier cours ou le cours de clôture officiel ne peut être obtenu facilement, ou qu'il ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le point de l'écart acheteur-vendeur le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause sera utilisé. Dans le cas des titres de capitaux propres étrangers, si des événements importants touchant le marché ou les titres concernés surviennent, ceux-ci sont évalués par comparaison avec les évaluations des certificats américains d'actions étrangères (CAAE), des contrats à terme normalisés, des FNB et certains indices, ainsi que des prix cotés de titres semblables. Lorsqu'ils sont évalués de cette façon, les titres de capitaux propres étrangers sont classés au niveau 2. L'utilisation de ces méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre le niveau 1 et le niveau 2. Si les données d'entrée observables sont limitées, les titres de capitaux propres, y compris les titres soumis à restrictions, sont évalués au moyen d'hypothèses relatives à l'activité du marché et au risque. Il arrive qu'ils soient classés au niveau 3.

Les titres de créance, y compris les titres soumis à restrictions, sont évalués en fonction des prix fournis par des services d'évaluation indépendants ou des courtiers teneurs de marché pour ces titres. Les services d'évaluation ont recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte des rendements ou des cours d'obligations de même qualité, de même taux d'intérêt, de même échéance et de même type, ainsi que des hypothèses sur la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie et des prix fournis par des courtiers. Ces titres sont généralement classés au niveau 2, mais il arrive qu'ils soient classés au niveau 3.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les swaps sont évalués quotidiennement à la valeur de marché au moyen de services d'évaluation indépendants ou d'évaluations fournies par des courtiers. Les variations de valeur sont comptabilisées en tant que plus-value (moins-value) latente. Les services d'évaluation ont recours à des évaluations matricielles qui s'appuient sur des comparaisons avec les courbes de taux d'intérêt, les courbes d'écart de crédit, les possibilités de défaillance et les taux de recouvrement. En conséquence, ces titres sont en général classés au niveau 2.

En l'absence d'évaluations indépendantes ou lorsque les évaluations indépendantes ne sont pas fiables, les titres de créance et les swaps peuvent être évalués au moyen d'évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qui auraient été retenus par des services d'évaluation indépendants. Ces titres sont généralement classés au niveau 2, mais il arrive qu'ils soient classés au niveau 3 si les circonstances l'exigent. Les évaluations indépendantes fournies par une source ou par un courtier unique sont évaluées par la direction. Il arrive qu'elles soient classées au niveau 3.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée au moyen des taux de change de clôture. Ces contrats sont classés au niveau 2. Les contrats à terme normalisés sont évalués au prix de règlement établi quotidiennement par la bourse ou le marché où ils sont négociés. Ils sont classés au niveau 1. Les options négociées en bourse sont évaluées au moyen du dernier cours ou, en l'absence de vente, du dernier cours vendeur. Elles sont classées au niveau 1. Les options négociées hors bourse sont évaluées au moyen d'évaluations fournies par des courtiers. Elles sont classées au niveau 2.

Les fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont évalués à la valeur liquidative par titre observée à la clôture de chaque jour ouvrable. Les FNB sous-jacents gérés par Fidelity sont évalués au cours de clôture à la principale bourse. Les fonds sous-jacents gérés par Fidelity et les FNB gérés par Fidelity sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les titres à court terme pour lesquels un cours n'est pas facile à obtenir sont évalués au coût amorti, lequel avoisine la juste valeur. Ils sont classés au niveau 2.

Les politiques sur la juste valeur décrites ci-dessus s'appliquent également aux titres cédés en garantie ou déposés à titre de marge. Ces titres sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ils figurent aussi au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » de l'état de la situation financière.

Trésorerie — La trésorerie, dont les devises, est constituée de dépôts auprès du dépositaire.

Trésorerie cédée en garantie — La trésorerie cédée en garantie est constituée de trésorerie déposée à titre de marge ou cédée en garantie des contrats dérivés en cours.

Dépréciation d'actifs financiers — À chaque date de présentation de l'information financière, chacun des Fonds évalue la correction de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Si, à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit a fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée par chaque Fonds correspond au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier. Si, à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée par chaque Fonds correspond au montant des pertes de crédit attendues pour 12 mois. Des difficultés financières importantes ou la probabilité d'un défaut de paiement de la contrepartie sont des signes qu'une correction de valeur pourrait être nécessaire. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur.

Autres actifs et passifs — Les autres actifs et passifs peuvent comprendre les montants à payer au dépositaire, aux sociétés affiliées et aux autres contreparties, ou à recevoir de ceux-ci, au titre des revenus à recevoir, des opérations de placement, des opérations sur titres d'un Fonds, des charges à payer et des autres opérations en attente de règlement à la clôture de la période. Ces montants sont comptabilisés au coût amorti, qui avoisine la juste valeur, vu la nature à court terme de ces éléments.

Instruments financiers ayant fait l'objet de compensation — Une compensation des actifs et des passifs financiers est opérée et le montant net qui en résulte est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Prêts et autres instruments de créance directs — Un Fonds peut investir dans des instruments de créance directs, qui sont des participations dans des montants dus par des sociétés ou d'autres emprunteurs à des prêteurs. Ces instruments peuvent prendre la forme de prêts, de créances commerciales ou d'autres créances et peuvent engager le Fonds à fournir des liquidités supplémentaires à l'emprunteur, si celui-ci en fait la demande. Les prêts peuvent être contractés dans le cadre d'une cession ou d'une prise de participation. Le Fonds pourrait avoir l'obligation contractuelle d'obtenir l'accord de la banque ou de l'emprunteur, ou des deux, préalablement à la vente de ces prêts. Un Fonds peut également investir dans des prêts non provisionnés, qui sont des obligations contractuelles de financement futur. Les renseignements sur les engagements non provisionnés figurent au bas de l'inventaire du portefeuille.

Ventes à découvert — Certains Fonds peuvent recourir à des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les titres vendus à découvert sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des titres vendus à découvert sont présentés à l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente » et au poste « Gain (perte) net réalisé », lorsque les positions sont liquidées, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds vend un titre à découvert, il emprunte ce titre à un courtier pour exécuter la vente. Le Fonds subit une perte si le prix du titre emprunté augmente entre la date de la vente à découvert et celle où il dénoue sa position vendeur en achetant ce titre. Rien ne garantit qu'un Fonds sera en mesure de dénouer une position vendeur au moment opportun ou à un prix acceptable. Jusqu'à ce que le Fonds ait restitué un titre emprunté, il conserve une marge suffisante, composée de trésorerie et de titres liquides, auprès du courtier. La marge détenue auprès d'un courtier au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025 est inscrite au poste « Dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert » de l'état de la situation financière, le cas échéant.

Évaluation des titres rachetables émis par les Fonds — L'obligation d'un Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est comptabilisée au montant du rachat. Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, la valeur liquidative par titre d'un Fonds pouvait différer de moins de 0,01 \$ (non arrondi) de son actif net attribuable aux porteurs de titres par série et par titre calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité, en raison des procédures normales de fin de période pour clôturer les comptes. Tout écart de 0,01 \$ (non arrondi) ou plus entre la valeur liquidative par titre et l'actif net attribuable aux porteurs de titres est expliqué dans les notes propres à chaque Fonds.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Opérations sur titres, comptabilisation du revenu et coûts de transactions — Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Le coût des placements est établi au coût moyen, déduction faite des commissions et des autres coûts de transactions. Les gains et les pertes nets réalisés à la vente de placements (pouvant inclure des sommes provenant d'un litige) et la variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements concernés.

Le revenu d'intérêts inclut le coupon, ainsi que la comptabilisation progressive de l'escompte et l'amortissement de la prime des titres de créance calculés selon le taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif permet d'actualiser avec précision les flux de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue des titres de créance concernés afin de les comptabiliser à leur valeur comptable nette. La valeur nominale des titres indexés sur l'inflation est périodiquement ajustée en fonction du taux d'inflation, et les intérêts sont comptabilisés d'après cette valeur. Les ajustements apportés à la valeur nominale pour tenir compte de l'inflation sont inscrits en tant qu'augmentation ou diminution du revenu d'intérêts, et ce, même si la valeur nominale de ces titres n'est reçue qu'à l'échéance. Un titre de créance peut être qualifié d'improductif et le revenu d'intérêts s'y rapportant peut s'en trouver réduit : les intérêts cessent de courir et les intérêts à recevoir sont radiés lorsque, sur la base de procédures appliquées de façon constante, le recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts se rapportant à ce titre de créance est douteux. Lorsqu'un émetteur reprend le versement des intérêts ou lorsque le recouvrement des intérêts est raisonnablement assuré, le titre de créance n'est plus considéré comme improductif. Le revenu de dividendes, y compris le revenu provenant de FNB tiers, est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers pour lesquels il arrive que la date ex-dividende soit passée, auquel cas ceux-ci sont inscrits dès que Fidelity prend connaissance de cette date. Les distributions provenant de fiducies d'investissement gérées par Fidelity sont comptabilisées comme revenus, gains en capital ou remboursements de capital en fonction de la meilleure information disponible. En raison de la nature de ces placements, il est possible que les répartitions réelles ne soient pas conformes à ces informations. Les distributions provenant de fiducies d'investissement gérées par Fidelity qui sont traitées comme un remboursement de capital viennent réduire le coût moyen de la fiducie d'investissement sous-jacente gérée par Fidelity concernée. Le cas échéant, les intérêts et les dividendes sur les placements vendus à découvert sont comptabilisés en tant que charges et inscrits à titre de passif au poste « Montant à payer pour les intérêts et dividendes sur les titres vendus à découvert » de l'état de la situation financière et au poste « Charges liées aux dividendes et intérêts sur les titres vendus à découvert » de l'état du résultat global.

Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, qui sont engagés lors de l'achat et de la vente de titres par un Fonds, sont inscrits au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état du résultat global.

Conversion des devises — Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle d'un Fonds au taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. L'effet des fluctuations des taux de change sur les placements est inscrit aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » et leur effet sur les autres opérations de change est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé sur les opérations de change » et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des autres éléments de l'actif net libellés en devises » de l'état du résultat global.

Opérations de prise en pension — La trésorerie non investie peut être déposée dans un ou plusieurs comptes de négociation conjoints avec d'autres fonds gérés par Fidelity et servir à des opérations de prise en pension. Les opérations de prise en pension visent l'achat de titres du gouvernement américain ou canadien auprès d'une contrepartie qui s'engage à racheter ces titres à un prix supérieur, à une date donnée. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Les opérations de ce type comportent un risque de crédit découlant de la possibilité que la contrepartie manque à son obligation de rachat des titres. Pour gérer ce risque, Fidelity traite avec des contreparties qu'elle juge acceptables et reçoit les titres concernés à titre de garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur quotidienne de la trésorerie investie. Toute opération de prise en pension qui n'est pas dénouée à la clôture de la période est inscrite dans l'inventaire du portefeuille. À la clôture de chacune des périodes, il n'y avait aucune opération de prise en pension en cours. Les Fonds peuvent être exposés à des opérations de prise en pension de par leurs placements dans certains fonds sous-jacents du marché monétaire gérés par Fidelity.

Prêt de titres — Un Fonds peut à l'occasion prêter des titres qu'il détient en portefeuille afin de produire un revenu supplémentaire. Chaque Fonds a conclu des opérations de prêt de titres avec State Street Bank and Trust Company (SSB), qui agit en qualité d'agent de prêt de titres.

La valeur de marché totale de tous les titres prêtés dans le cadre d'opérations de prêt de titres ou de tous les titres vendus dans le cadre d'opérations de prise en pension ne peut dépasser 50 % de la valeur liquidative d'un Fonds. SSB est en droit de recevoir une rémunération provenant des revenus bruts découlant du prêt de titres d'un Fonds et assume tous les coûts directement liés aux prêts de titres ainsi que le coût de la garantie en cas de défaut de l'emprunteur. Un Fonds reçoit à l'égard des titres prêtés une garantie (sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces du Canada, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) correspondant à au moins 105 % de la valeur de marché des titres prêtés, que le Fonds conserve pendant toute la durée du prêt. La valeur de marché des titres prêtés est déterminée chaque jour ouvrable, à la fin de la journée. Toute garantie supplémentaire demandée par le Fonds est livrée le jour ouvrable suivant.

Contrats de change à terme — Un Fonds peut avoir recours à des contrats de change à terme destinés à faciliter les opérations sur les titres libellés en devises et à réduire le risque de change. En général, le Fonds utilise des contrats de vente pour protéger ses placements contre les risques de fluctuation des taux de change, et des contrats d'achat pour contrebalancer un contrat de vente conclu antérieurement. Un contrat d'achat peut également servir à obtenir une exposition à des devises données et un contrat de vente, à contrebalancer un contrat d'achat conclu antérieurement. Ces contrats comportent un risque de marché supérieur au gain ou à la perte latent figurant dans l'état de la situation financière. Fidelity surveille la notation de chacune des contreparties avec lesquelles elle fait affaire. La notation des contreparties, établie par Moody's Investors Service, Inc. ou par S&P®, est au minimum de A à la date de l'opération. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les contrats de change à terme en vigueur avec cette contrepartie. La valeur en dollars canadiens des devises pour lesquelles un Fonds a un engagement de vente ou d'achat est présentée au poste « Contrats de change à terme » de l'inventaire du portefeuille. Ce montant correspond à l'exposition totale du Fonds à la clôture de la période à chaque devise achetée ou vendue au moyen d'un contrat de change. Les fluctuations des valeurs des devises ou l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats pourraient donner lieu à des pertes.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les contrats de change à terme visant l'achat et la vente de la même devise, ayant la même date de règlement et faisant intervenir le même courtier donnent lieu à une compensation. Ils sont réglés avec la contrepartie sur une base nette, et tout gain ou perte réalisé est comptabilisé à la date de règlement.

Contrats à terme normalisés — Un Fonds peut conclure des contrats à terme normalisés pour gérer son exposition aux marchés. Lors de la conclusion d'un contrat à terme normalisé, un Fonds doit déposer auprès d'une chambre de compensation, au plus tard le jour ouvrable suivant la conclusion du contrat, un montant (la marge initiale) correspondant à un pourcentage établi de la valeur nominale du contrat. Cette marge initiale peut être versée sous forme de trésorerie ou de titres et elle est transférée dans un compte distinct à la date de règlement. Des versements ultérieurs (la marge de variation) sont versés ou reçus selon les fluctuations quotidiennes de la valeur des contrats à terme normalisés. Ils sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des dérivés » de l'état du résultat global. Lorsqu'un contrat à terme normalisé arrive à échéance ou est dénoué, les gains ou les pertes réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global. Les contrats à terme normalisés comportent, à différents degrés, un risque que les pertes qui en découlent soient supérieures à la marge de variation inscrite dans l'état de la situation financière. La valeur nominale du sous-jacent de tout contrat à terme normalisé non dénoué à la clôture de la période figure au poste « Contrats à terme normalisés » de l'inventaire du portefeuille. Le montant inscrit correspond à l'exposition de chaque contrat à l'instrument sous-jacent correspondant, à la clôture de la période. Les fluctuations des valeurs des instruments sous-jacents ou l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats pourraient donner lieu à des pertes.

Options — Les options donnent à leur acquéreur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date donnée (ou sur une période donnée). Le vendeur d'une option a l'obligation d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) l'instrument concerné au prix d'exercice convenu, ou de régler en trésorerie un dérivé sous-jacent, si le détenteur de l'option exerce l'option à l'échéance ou avant cette date. Un Fonds peut avoir recours à des options de gré à gré afin de réduire son exposition aux risques de placement éventuels.

Lors de la conclusion d'une option, un Fonds verse ou reçoit une prime. Les primes versées à l'achat d'options sont comptabilisées dans le coût des placements, tandis que les primes reçues à la vente d'options sont enregistrées en tant que passif puis ramenées à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Pour certaines options achetées ou vendues, la prime est versée ou reçue à une date future. Lors de l'exercice d'une option, le coût ou le produit découlant de l'achat ou de la vente de l'instrument sous-jacent est ajusté pour tenir compte du montant de la prime. Lors du dénouement d'une option, un Fonds peut réaliser un gain ou subir une perte selon que le produit ou le montant versé au dénouement de l'opération de vente est supérieur ou inférieur à la prime reçue ou versée. Lorsqu'une option expire, le montant du gain ou de la perte correspond au montant de la prime reçue ou versée, selon le cas. Les gains (pertes) nets réalisés et latents découlant des options achetées et vendues figurent aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » et « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des dérivés » de l'état du résultat global. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les options en vigueur avec cette contrepartie.

Les options non dénouées à la clôture de la période sont incluses, selon le cas, au poste « Options achetées », au poste « Swaptions achetées », au poste « Options vendues » ou au poste « Swaptions vendues » de l'inventaire du portefeuille.

Swaps — Un Fonds peut conclure des swaps pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de crédit. Un swap est un contrat entre deux parties visant l'échange, à intervalles périodiques, de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Un swap de gré à gré bilatéral est une opération entre un Fonds et un courtier visant l'échange de flux de trésorerie entre les deux parties sur la durée du swap. Un swap faisant l'objet d'une compensation centralisée est une opération entre un Fonds et un courtier et dont la compensation est ensuite effectuée par un commissionnaire sur les marchés à terme par le biais d'une chambre de compensation. Une fois la compensation effectuée, la chambre de compensation devient la contrepartie centrale avec laquelle un Fonds échange des flux de trésorerie sur la durée de l'opération, comme pour les contrats à terme normalisés.

Les swaps de gré à gré bilatéraux sont évalués quotidiennement à la valeur de marché, et les variations de valeur sont comptabilisées au poste « Swaps de gré à gré bilatéraux, à la valeur » de l'état de la situation financière. Les primes versées ou reçues à la conclusion d'un swap de gré à gré bilatéral, destinées à combler l'écart entre les modalités du swap et les conditions de marché en vigueur (par exemple, les écarts de crédit, les taux d'intérêt ou d'autres facteurs), sont comptabilisées progressivement au titre des gains (pertes) réalisés sur la durée du swap au poste « Plus-value (moins-value) nette latente » de l'état de la situation financière. Toute prime versée ou reçue à la conclusion d'un swap qui n'a pas été amortie figure dans l'inventaire du portefeuille. Un Fonds pourrait, sous réserve de certaines conditions minimales, devoir céder des titres ou de la trésorerie en garantie à une contrepartie. La valeur de ces titres ou de la trésorerie ne peut être inférieure à la perte latente du Fonds sur les swaps de gré à gré bilatéraux en vigueur avec cette contrepartie.

Les swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée exigent d'un Fonds qu'il dépose un montant en trésorerie ou des titres (la marge initiale) auprès du commissionnaire sur les marchés à terme, à la demande et au bénéfice de la chambre de compensation. Les swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée sont évalués quotidiennement à la valeur de marché. Des versements ultérieurs (la marge de variation) sont versés ou reçus selon les fluctuations quotidiennes de la valeur des swaps et sont comptabilisés en tant que plus-value (moins-value) latente. Ces versements quotidiens, le cas échéant, sont inclus dans les montants à recevoir ou à payer au titre de la marge de variation liée aux dérivés dans l'état de la situation financière. Les primes liées aux swaps faisant l'objet d'une compensation centralisée sont comptabilisées chaque période sur la durée du swap à titre de marge de variation quotidienne et sont incluses au poste « Plus-value (moins-value) latente » de l'état de la situation financière. Au dénouement ou à l'échéance du swap, les primes sont comptabilisées en tant que gain (perte) réalisé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats visant l'échange de flux de trésorerie dont le montant est calculé en fonction d'un montant notionnel. Ils portent, par exemple, sur l'échange de versements dont le montant est calculé selon un taux d'intérêt fixe contre des versements dont le montant est calculé selon un taux d'intérêt variable. Les paiements périodiques reçus ou versés sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global. Le principal risque associé aux swaps de taux d'intérêt réside dans la possibilité qu'une variation défavorable des taux d'intérêt ait une incidence négative sur un Fonds.

Les swaps sur défaillance de crédit visent le versement d'une prime à taux fixe en échange d'une protection contre la perte de valeur d'un instrument de créance sous-jacent dans le cas d'un événement de crédit déterminé (par exemple, un défaut de paiement ou une faillite). Aux termes d'un swap sur défaillance de crédit, la partie agissant à titre de « garant » reçoit des versements périodiques calculés selon un pourcentage fixe d'un montant notionnel. En échange, elle convient d'acheter l'instrument sous-jacent à sa valeur nominale dans le cas où surviendrait un événement de crédit avant l'échéance du swap. Il peut arriver qu'un Fonds conclue des swaps sur défaillance de crédit pour lesquels le Fonds ou sa contrepartie agit à titre de garant. À ce titre, le Fonds s'expose au risque de marché et au risque de crédit associés à l'instrument sous-jacent, y compris le risque de liquidité et le risque de perte de valeur. Les primes reçues ou versées sont inscrites au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés » de l'état du résultat global.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Des gains ou des pertes sont réalisés au dénouement des swaps. Les risques peuvent être supérieurs aux montants comptabilisés dans l'état de la situation financière. Ces risques comprennent les fluctuations du rendement des instruments sous-jacents, l'incapacité des contreparties à respecter les modalités des contrats et une possible insuffisance de liquidité des swaps. Les swaps non dénoués à la clôture de la période figurent au poste « Swaps » de l'inventaire du portefeuille.

Opérations sur titres à livraison différée et sur titres négociés sous forme de promesse — Un Fonds peut acheter ou vendre des titres à livraison différée ou des titres négociés sous forme de promesse. Le paiement ou la livraison de ces titres peut avoir lieu après la période de règlement habituelle. Le prix des titres sous-jacents et la date à laquelle ils seront livrés et réglés sont établis au moment où l'opération est négociée. Dans le cas d'une vente de titres à livraison différée, tant que les titres n'ont pas été livrés, le contrat est évalué quotidiennement à la valeur de marché, et des titres équivalents sont conservés aux fins de l'opération. Les titres à livraison différée ou négociés sous forme de promesse dont le règlement n'a pas encore eu lieu sont identifiés comme tels dans l'inventaire du portefeuille. Le Fonds peut recevoir une compensation pour intérêts abandonnés dans le cadre de l'achat de titres à livraison différée ou de titres négociés sous forme de promesse. Un Fonds comptabilise de façon distincte les titres visés par des engagements d'achat pour une valeur au moins égale au montant de l'engagement. Les montants à verser et à recevoir à l'égard des titres à livraison différée ayant le même taux d'intérêt et la même date de règlement, et qui sont négociés par un même courtier, font l'objet d'une compensation. Les titres à livraison différée ou les titres négociés sous forme de promesse qui ont été négociés auprès de courtiers différents sont inscrits à titre de montants à payer ou de montants à recevoir au poste « Livraison différée » de l'état de la situation financière. Les variations de la valeur des titres sous-jacents, l'incapacité des contreparties à respecter leurs obligations aux termes des contrats, l'incapacité de l'émetteur à émettre les titres pour des raisons politiques ou économiques ou d'autres facteurs peuvent entraîner des pertes.

Sociétés d'acquisition à vocation spécifique — Les Fonds peuvent investir dans des actions, des bons de souscription ou d'autres titres de sociétés d'acquisition à vocation spécifique (SAVS) ou d'entités ad hoc similaires. Une SAVS est une société ouverte qui lève des capitaux par l'intermédiaire d'un premier appel public à l'épargne (PAPE) afin d'acquérir des actions d'une ou de plusieurs sociétés existantes par l'entremise de fusions, de regroupements d'entreprises, d'acquisitions ou d'autres opérations similaires dans un délai déterminé.

Placement privé dans une société ouverte — Les Fonds peuvent acquérir des actions d'un émetteur par l'intermédiaire d'un placement privé dans une société ouverte (PPSO), notamment sous forme de promesses d'achat de titres. Un PPSO comporte généralement l'achat d'un titre directement auprès d'une société ouverte dans le cadre d'une opération de placement privé. Les titres achetés de cette manière sont sujets à des restrictions à la bourse et sont considérés comme illiquides jusqu'à ce qu'une déclaration d'inscription relative à la revente ne soit déposée et en vigueur. À la fin de la période, certains Fonds avaient négocié des titres sous forme de promesse par l'intermédiaire de PPSO avec des SAVS. Ces engagements sont conditionnels à l'acquisition par les SAVS des titres des sociétés qu'elles ciblent. La plus-value (moins-value) latente de ces engagements est présentée séparément au poste « Plus-value (moins-value) latente des engagements non provisionnés » de l'état de la situation financière et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des engagements non provisionnés » de l'état du résultat global.

Titres négociés sous la forme « To-Be-Announced » (TBA) — Les opérations sur titres TBA consistent en un engagement à acheter ou à vendre des titres adossés à des créances hypothécaires américains. Dans le cadre des opérations sur titres TBA, le titre qui sera livré n'est pas précisé, et seule une approximation du montant du capital est fournie. Les titres livrés doivent toutefois respecter les critères définis par le secteur concernant notamment l'émetteur, le taux et l'encours du capital du portefeuille de titres de prêts hypothécaires sous-jacents. Un Fonds effectue des opérations sur titres TBA avec l'intention de prendre possession des titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents ou de les livrer. L'achat et la vente de titres TBA comportent les mêmes risques que ceux associés aux opérations sur titres à livraison différée ou sur titres négociés sous forme de promesse. Les titres TBA faisant l'objet d'un engagement de vente à la clôture de la période sont inscrits au poste « Engagements de vente TBA » à la fin de l'inventaire du portefeuille. Le produit découlant de ces engagements et la valeur de ceux-ci figurent dans l'état de la situation financière.

Évaluation des séries — L'actif net attribuable aux porteurs de titres est calculé pour chacune des séries de titres d'un Fonds. L'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série correspond à la quote-part de cette série dans l'actif et le passif communs à toutes les séries du Fonds, à laquelle s'ajoutent l'actif et le passif du Fonds attribuables uniquement à cette série. Les charges directement attribuables à une série lui sont imputées. La quote-part des revenus de placement et des charges d'exploitation attribuable à une série est fonction de la quote-part de cette série dans l'actif net attribuable aux porteurs de titres, exception faite des éléments pouvant être attribués expressément à une ou à plusieurs séries.

Actif net par titre lié aux activités — L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités, par titre figurant dans l'état du résultat global correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités attribuable à chaque série d'un Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation du Fonds au cours de la période.

Tableaux des flux de trésorerie — Un Fonds établit le montant net des opérations sur ses placements à court terme et inscrit uniquement leur incidence nette sur les flux de trésorerie au poste « Achat de placements et de dérivés » ou au poste « Produit de la vente et produit à l'échéance des placements et des dérivés », selon le cas, lors de la préparation des tableaux des flux de trésorerie. Conformément aux normes IFRS de comptabilité, les tableaux des flux de trésorerie d'un Fonds excluent les opérations non monétaires découlant de ses activités d'exploitation ou de financement.

Transition à IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18) — En avril 2024, une nouvelle norme IFRS de comptabilité a été publiée. Il s'agit de IFRS 18, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* (IAS 1). IFRS 18 vise à améliorer la qualité et la comparabilité des informations financières en introduisant de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

4. Frais et autres opérations avec des parties liées

Frais de gestion et de conseil — Fidelity agit à titre de gestionnaire des Fonds. Fidelity fait partie d'un vaste groupe de sociétés collectivement appelées « Fidelity Investments ». En contrepartie de ses services et du détachement de personnel de direction clé, les Fonds versent à Fidelity des frais de gestion mensuels qui sont fonction de la valeur liquidative de chaque série et qui sont calculés quotidiennement et versés mensuellement. Pour éviter une double facturation des frais, les titres des séries O et PWS des fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont exempts de frais de gestion. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent géré par Fidelity dont les séries (autres que les séries O et PWS) sont assujetties à des frais de gestion, Fidelity effectuera des ajustements afin qu'il n'y ait pas de double facturation de ces frais.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Par ailleurs, aucuns frais de gestion ne sont imputés aux titres des séries O et PWS puisque les porteurs de titres paient directement des frais de gestion négociés.

Fidelity peut accorder à certains porteurs de titres un rabais sur les frais de gestion ou sur les charges d'un Fonds en réduisant les frais de gestion qu'elle facture au Fonds ou en réduisant le montant de certaines charges facturé au Fonds, cette réduction devant être remise par le Fonds aux porteurs de titres à titre de distribution. Ces distributions sont présentées au poste « Réduction des frais de gestion » de l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres.

Frais d'administration — Fidelity facture aux Fonds des frais d'administration à taux fixe relativement à certaines charges variables et administratives, y compris le détachement de personnel administratif clé. En contrepartie, Fidelity s'acquitte de toutes les charges d'exploitation des Fonds, à l'exception de certains coûts spécifiques, notamment les frais et les charges liés au Comité d'examen indépendant, les taxes, les commissions de courtage et les charges d'intérêts. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et sont fonction de la valeur liquidative de chaque série; ils sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Pour éviter une double facturation des frais, les titres des séries O, PWS et INV des fonds sous-jacents gérés par Fidelity sont exempts de frais d'administration.

Frais du Comité d'examen indépendant — Conformément au Règlement 81-107, le Comité d'examen indépendant (CEI) examine toutes les questions de conflit d'intérêts qui lui sont soumises par le gestionnaire et formule des recommandations ou approuve les mesures qui sont prises, selon le cas, de sorte à servir le meilleur intérêt des Fonds. Le CEI se compose à l'heure actuelle de quatre membres, tous indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. La rémunération des membres du CEI se compose d'une provision d'honoraires annuelle et de jetons de présence. Les membres sont remboursés pour les frais qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions auprès du CEI. Ces coûts sont répartis entre les Fonds, selon leur quote-part de l'actif.

Taxe de vente — Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe fédérale sur les produits et services (TPS). La taxe de vente harmonisée (TVH) correspond au taux de 5 % de la TPS combiné à celui de la TVP des provinces concernées. La TPS/TVH à verser ou à recevoir est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de titres et la valeur de leur participation dans un Fonds à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève un Fonds. Le taux effectif de TPS/TVH applicable à chaque série d'un Fonds est fonction de la répartition des placements des porteurs de titres entre les provinces. Il est calculé selon le taux de TVH ou, si la province concernée n'applique pas la TVH, selon le taux de TPS. Tous les montants sont inscrits au poste « Taxe de vente » de l'état du résultat global.

Autres charges — Les autres charges d'exploitation sont des coûts attribuables à un Fonds qui ne sont pas autrement couverts par les frais de gestion ou par les frais d'administration à taux fixe, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié de chaque Fonds, et qui ne sont pas présentés séparément dans l'état du résultat global. Chaque série d'un Fonds, à l'exception des séries O, PWS et INV, s'acquitte de la quote-part des coûts communs liés au Fonds qui lui revient ainsi que des coûts qui lui sont propres. Les séries O, PWS et INV d'un Fonds sont responsables de la quote-part de certains frais du Fonds, comme il est mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Charges abandonnées — Fidelity peut, à son gré, absorber ou abandonner certaines charges, et peut mettre fin à ces absorptions ou à ces renoncations sans préavis. Ces renoncations sont présentées au poste « Charges abandonnées » de l'état du résultat global.

Commissions et autres coûts liés au portefeuille — Les commissions et autres coûts liés au portefeuille sont présentés dans l'état du résultat global, déduction faite des remboursements des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions.

Il peut arriver qu'une partie des commissions soit versée pour des services de recherche. Les montants versés pour les services de recherche fournis aux Fonds par les maisons de courtage sont des estimations faites par Fidelity. Fidelity a établi des procédures qui l'aident à déterminer, de bonne foi, si la valeur des biens et des services de recherche et le montant des commissions de courtage payées sont adéquats au regard du bénéfice raisonnable que les Fonds ont pu en tirer.

Par ailleurs, une partie des transactions d'un Fonds peut être confiée à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity Investments dans la mesure où elle s'est assurée que les compétences de ces sociétés affiliées en matière d'exécution d'opérations et leurs honoraires pour ces services correspondent aux compétences et aux honoraires de sociétés de courtage admissibles non affiliées.

5. Impôt et distributions

L'année d'imposition de chaque Fonds prend fin en décembre. Pour chaque année d'imposition, chaque Fonds entend déclarer et verser aux porteurs de titres un montant de revenu de placement net et un montant de gains en capital nets réalisés suffisants, de façon à ne pas être assujéti à l'impôt sur le résultat, à l'exception de l'impôt minimum de remplacement, le cas échéant. Une fiducie à participation unitaire non exonérée peut être assujéti à l'impôt minimum de remplacement si elle conserve les gains en capital et si elle porte en diminution de ces gains des charges, des pertes ou des crédits d'impôt pour dividendes, ou si elle conserve le revenu de dividendes aux fins d'un crédit d'impôt pour dividendes à la clôture de l'année d'imposition du Fonds. Chaque Fonds ne comptabilise donc aucun impôt sur le résultat en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* (IAS 12) et, de ce fait, ne comptabilise pas non plus de produit d'impôt différé lié aux reports en avant de pertes fiscales ou aux autres différences temporaires imposables. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une durée maximale de 20 années d'imposition pour réduire le revenu imposable futur.

Des retenues d'impôts étrangers sur le revenu de placement sont imposées par certains pays, et sont estimées en fonction des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur dans les marchés étrangers en question. Les revenus de placement sont présentés avant déduction des impôts étrangers prélevés à la source. La comptabilisation des retenues d'impôts étrangers est liée à la comptabilisation des revenus de placement correspondants. Ces retenues figurent au poste « Retenues d'impôts étrangers » de l'état du résultat global et au poste « Autres montants et charges à payer » de l'état de la situation financière. Certains pays appliquent des retenues d'impôts sur les gains en capital provenant des placements. Ces retenues d'impôts sont portées en déduction de la valeur du titre concerné et incluses dans les autres montants et charges à payer. Les impôts payés au titre des gains réalisés à la vente de titres et les impôts à payer au titre des gains latents associés aux titres assujettis à des retenues d'impôts figurent respectivement au poste « Retenues d'impôts étrangers » et au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » de l'état du résultat global.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les distributions sont imposables entre les mains des porteurs de titres. La nature des distributions à des fins fiscales est établie à la clôture de l'année d'imposition. Aux termes de la déclaration de fiducie, le fiduciaire peut inscrire à l'actif toute distribution sans augmentation du nombre de titres en circulation. Les distributions, le cas échéant, sont déclarées séparément pour chacune des séries.

6. Gestion du risque lié au capital

Les titres émis et en circulation constituent le capital d'un Fonds. Le capital de chaque série d'un Fonds est divisé en un nombre illimité de titres de valeur égale, sans valeur nominale. Tous les titres d'une série d'un Fonds ont égalité de rang pour ce qui est des distributions. Les distributions notionnelles (autres qu'en trésorerie) sont réinvesties dans des parts additionnelles, qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après les distributions est égal à celui avant les distributions et que la valeur liquidative par part reste la même. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de titres. Chaque porteur de titres d'un Fonds a un droit de vote par tranche de un dollar détenue dans les titres de ce Fonds. Les fractions de titres donnent des droits de vote au prorata de leur valeur. Un Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ou exigence particulière en matière de capital pour ce qui est des souscriptions et des rachats de titres, exception faite des exigences de souscription minimales. Toutefois, Fidelity peut, en de rares occasions, suspendre temporairement le droit des porteurs de titres de demander le rachat de leurs titres, reportant ainsi le versement du produit de la vente. Les variations attribuables aux porteurs de titres sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de titres de chaque Fonds. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque, Fidelity vise à investir les sommes reçues à la souscription dans des titres appropriés, tout en maintenant une liquidité adéquate lui permettant de répondre aux demandes de rachat. Pour ce faire, chaque Fonds investit la majeure partie de son actif dans des titres pouvant être cédés facilement; il peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative.

7. Risques liés aux instruments financiers

Les activités d'un Fonds l'exposent à différents risques liés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de concentration, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié aux marchés émergents. Fidelity vise à réduire l'incidence défavorable que ces risques pourraient avoir sur la performance en ayant recours à des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés, en surveillant quotidiennement les positions et les événements de marché et en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant le mandat de placement. Des instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour réduire certains risques.

Le risque du portefeuille est surveillé quotidiennement et revu mensuellement par le groupe responsable de la conformité des placements. Par ailleurs, chaque Fonds fait l'objet d'une revue trimestrielle formelle. Le groupe responsable de la conformité des placements, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une revue trimestrielle du portefeuille. Dans chaque stratégie, les portefeuilles sont comparés les uns aux autres, d'une part, et à leur indice de référence respectif, d'autre part. Les pondérations sectorielles et la répartition des titres sont analysées.

Risque de crédit — Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations ou à l'un de ses engagements envers un Fonds. Le risque de crédit propre à un Fonds, lorsqu'il est question d'un passif financier, et le risque de crédit propre à une contrepartie, qu'ils soient directs ou indirects, sont pris en compte, le cas échéant, pour établir la juste valeur des actifs et passifs financiers. La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture de chacune des périodes.

Un Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues à l'aide de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et de la perte en cas de défaillance. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. La direction a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours ou dont la contrepartie a une solvabilité faible représente une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié. Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, toute la trésorerie et tous les dépôts à court terme étaient détenus auprès de contreparties jouissant d'une notation élevée. La direction pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. En conséquence, aucune provision pour perte de crédit attendue sur 12 mois n'a été comptabilisée, car la perte de valeur serait négligeable.

Un placement dans des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ou dans des titres à revenu fixe et à rendement élevé du secteur immobilier, de moindre qualité, est généralement plus risqué qu'un placement dans des titres de qualité. Tout changement dans la perception du marché à l'égard des émetteurs de ces titres, de la solvabilité des emprunteurs sous-jacents ou des actifs servant de garantie pourrait être défavorable à la valeur de ces titres. Il est possible que les prêts sous-jacents ne soient pas intégralement remboursés, ce qui aurait comme conséquence que les porteurs de titres adossés à des créances hypothécaires ne le soient pas non plus. Un Fonds peut à l'occasion investir dans des titres moins liquides. Un placement dans le Fonds deviendrait alors plus risqué qu'un placement dans un Fonds plus diversifié ou dont le portefeuille est plus liquide.

Des opérations de prise en pension garanties peuvent entraîner un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie serait dans l'incapacité de respecter ses engagements contractuels. Pour gérer ce risque, Fidelity obtient des titres sous-jacents en garantie et recourt à des contreparties jugées solvables selon un examen indépendant.

Le risque de crédit associé aux dérivés est fonction du gain latent d'un Fonds sur les engagements contractuels de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. Un Fonds limite son risque de perte de crédit associé aux dérivés en limitant son exposition aux contreparties et en ne concluant des transactions qu'avec des contreparties ayant la notation minimale exigée en vertu des règlements en valeurs mobilières et répondant à d'autres critères financiers et non financiers préétablis.

Risque de concentration — Un Fonds peut être exposé à des risques, qu'ils soient directs ou indirects, en fonction des niveaux de concentration de ses instruments financiers dans divers secteurs, régions, catégories d'actifs et types de capitalisations boursières, selon le cas. Fidelity analyse et surveille régulièrement ces risques de concentration.

Risque de liquidité — Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Un Fonds est exposé à des demandes quotidiennes de rachat en trésorerie de ses titres rachetables. Les titres rachetables sont rachetés à la demande du porteur au montant de la valeur liquidative par titre d'un Fonds au moment du rachat. Un Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité par ses placements.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Il peut à l'occasion investir dans des titres qui ne sont pas négociés sur un marché actif ou qui ne sont pas liquides. Les placements privés et les titres soumis à restrictions détenus sont présentés, le cas échéant, dans l'inventaire du portefeuille.

Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, les fonds de placement doivent maintenir au moins 90 % de leur actif dans des placements liquides qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent être cédés facilement. Par ailleurs, un Fonds vise à maintenir une position en trésorerie et en placements à court terme suffisante pour maintenir une liquidité adéquate, et a la possibilité d'emprunter au dépositaire jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative aux fins du financement des rachats. La liquidité du Fonds est surveillée quotidiennement.

À la date de clôture de chacune des périodes, les Fonds n'avaient aucun passif financier dont l'échéance était supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix — L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les instruments financiers comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Le risque maximum associé aux instruments financiers correspond à la juste valeur de ceux-ci, sauf en ce qui concerne les options vendues et les contrats à terme normalisés, dont les pertes peuvent être illimitées. Les placements et les dérivés sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant les prix futurs de ces instruments.

Le coefficient bêta peut être utilisé pour établir l'incidence de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, qu'il soit direct ou indirect. Le coefficient bêta, mesure de la volatilité d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à celle du marché dans son ensemble, est tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et du Fonds sur une période de 36 mois. De ce fait, le coefficient bêta inclut les incidences déjà prises en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de change. Un bêta de 1 signifie que la variation du cours d'un titre suivra celle du marché. Un bêta inférieur à 1 signifie que le titre est moins volatil que le marché. Un bêta supérieur à 1 signifie que le titre est plus volatil que le marché. À titre d'illustration, un titre dont le bêta est de 1,2 devrait, en théorie, être plus volatil de 20 % par rapport au marché. Le coefficient bêta n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Risque de taux d'intérêt — Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt qui sont détenus, directement ou indirectement, dans le portefeuille de placements, notamment les obligations. Un Fonds est exposé au risque que la juste valeur des instruments financiers portant intérêt ou leurs flux de trésorerie futurs fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie excédentaire peut être investie dans des placements à court terme aux taux d'intérêt du marché.

La stratégie de placement en titres à revenu fixe pour un Fonds exposé à des obligations de qualité est fondée sur une analyse quantitative indépendante des caractéristiques de risque et de rendement des indices de référence et du portefeuille, et sur une analyse précise de toutes les expositions actives par rapport à l'indice de référence pertinent. L'anticipation des taux d'intérêt n'est pas une composante importante de cette stratégie.

Les titres à rendement élevé, notamment des titres appelés obligations à rendement élevé, titres de créance à taux variable, prêts à taux variable, titres de créance garantis de premier rang, titres convertibles, titres adossés à des créances hypothécaires commerciales à rendement élevé ainsi que certains titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements établis dans des pays émergents peuvent, selon le taux d'intérêt, la durée à l'échéance ou d'autres facteurs, être plus ou moins sensibles aux variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, la volatilité associée à ces titres à rendement élevé ne découle pas du risque de taux d'intérêt. En fait, le risque de taux d'intérêt associé à ces titres est généralement inférieur à celui des obligations de qualité, dont le taux d'intérêt ou le rendement est généralement inférieur. Les titres à rendement élevé sont généralement émis par des sociétés dont la notation est inférieure à celle des émetteurs d'obligations de qualité. Ils comportent donc un risque de défaillance supérieur à celui des obligations de qualité et offrent des coupons plus élevés afin de rémunérer les investisseurs pour ce risque accru.

Risque de change — Le risque de change découle des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un Fonds. Un Fonds est exposé au risque, direct ou indirect, que la valeur des instruments financiers fluctue du fait de variations des taux de change. Les instruments financiers non monétaires, comme les instruments de capitaux propres ou les contrats de change à terme visant des éléments non monétaires, ne donnent pas lieu à un risque de change. L'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est considérée comme une composante de l'autre risque de prix et non du risque de change. La direction surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises et peut conclure des contrats de change à terme pour réduire l'exposition d'un Fonds aux variations des taux de change (telles que les variations du dollar américain, de l'euro et du yen). En règle générale, les contrats à terme de gré à gré utilisés pour se prémunir contre les variations des taux de change n'éliminent pas entièrement l'effet de ces variations. Lorsque le marché est soumis à des contraintes ou à des volatilités extrêmes, un Fonds pourrait ne pas être en mesure de prévenir les pertes découlant de son exposition à des devises.

Risque lié aux marchés émergents — Un Fonds qui détient directement ou indirectement des titres de pays où les marchés des capitaux sont limités ou en développement peut être exposé à un risque supérieur que s'il détenait des titres des marchés développés, étant donné que les cours peuvent être volatils du fait de changements d'ordre politique, social ou économique.

8. Placements dans des entités structurées

Les placements d'un Fonds dans tout fonds sous-jacent géré par Fidelity représentent une participation dans une entité structurée. Une entité structurée est une entité conçue de sorte que le contrôle de l'entité ne dépend pas des droits de vote ou d'autres droits similaires. En effet, les droits de vote se rapportent uniquement aux tâches administratives, et les activités pertinentes sont exécutées par voie d'ententes contractuelles conclues entre un Fonds, le gestionnaire et le conseiller en valeurs.

Un fonds sous-jacent géré par Fidelity est financé par l'émission de titres de fiducie rachetables et a pour objet d'investir son actif net afin de réaliser une appréciation du capital et/ou un revenu de placement au bénéfice de ses porteurs de titres.

Notes annexes – suite

Pour la période close le 30 septembre 2025 (non audité)
(Montants en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Un Fonds n'exerce ni contrôle ni influence notable sur ces entités structurées, au sens défini par IFRS 10 et IAS 28, du fait de son incapacité à exercer ses droits de vote et à orienter les décisions financières et opérationnelles des fonds sous-jacents ou à y participer.

Le risque de perte maximum lié à un placement dans une entité structurée correspond à la juste valeur et à la valeur comptable du placement figurant au poste « Placements à la juste valeur par le biais du résultat net » de l'état de la situation financière. Il n'existe pas de différence entre le risque de perte maximum et la valeur comptable des actifs et passifs d'un fonds sous-jacent géré par Fidelity associé à un Fonds. D'autres risques sont associés à ces placements. Voir la note 7 pour de plus amples informations.

Dans le cours normal des activités destinées à lui permettre d'atteindre son objectif de placement, un Fonds peut, de temps à autre, souscrire des titres supplémentaires ou demander le rachat de titres d'un fonds sous-jacent géré par Fidelity. Toutefois, un Fonds n'a ni l'obligation ni l'intention d'apporter son soutien financier. Un Fonds peut également recevoir des distributions de revenu et/ou de gains en capital provenant de ses placements, comme indiqué à la note 3.

Les FNB peuvent également être considérés comme des entités structurées non consolidées. La valeur comptable et l'exposition maximale aux pertes de tels placements dans des FNB correspondent à la juste valeur de ceux-ci, qui figure dans l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur de ces placements dans les FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) nette latente des placements » de l'état du résultat global. Toute participation d'au moins 1 % dans des FNB gérés à l'externe est expliquée dans les notes propres à chaque Fonds.

Les titres adossés à des créances hypothécaires ou les titres adossés à des actifs sont également considérés comme des entités structurées non consolidées. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont issus du regroupement de divers types d'hypothèques, tandis que les titres adossés à des actifs sont issus du regroupement d'actifs tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit ou des prêts étudiants. Un droit sur les flux de trésorerie futurs (les intérêts et le capital) est ensuite vendu sous la forme d'un titre de créance ou d'un titre de capital, qui peut être détenu par un Fonds. Un Fonds comptabilise ces investissements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

9. Ententes avec le courtier principal

Le gestionnaire a nommé des courtiers principaux, dont Scotia Capitaux Inc. et Morgan Stanley & Co. LLC, lesquels peuvent détenir des actifs pour le compte de certains Fonds, dans la mesure où ceux-ci sont susceptibles d'effectuer des ventes à découvert. Les courtiers principaux offrent aux Fonds des services de courtage, dont l'exécution et le règlement d'opérations, les opérations de garde, les prêts de titres et les prêts sur marge. Ces services sont liés aux stratégies de vente à découvert des Fonds. L'utilisation d'un compte de courtier principal peut davantage atténuer la séparation des actifs des Fonds que les opérations de garde conventionnelles. En conséquence, les actifs des Fonds peuvent être gelés ou non disponibles pour un retrait ou une opération postérieure pour une longue période, dans l'éventualité où le courtier principal éprouverait des difficultés financières. Dans ce cas, les Fonds peuvent subir des pertes en raison d'un manque d'actifs dans le compte du courtier principal pour payer leurs créanciers et faire face aux mouvements défavorables du marché alors que leurs titres ne peuvent être négociés.

10. Effet de levier

Certains Fonds peuvent effectuer des opérations de levier remboursables à vue. L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour réaliser des placements qu'il n'aurait pu effectuer autrement. L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de chacun des Fonds ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity), à titre de gestionnaire des Fonds. Fidelity est responsable des informations et des déclarations contenues dans ces états financiers. Le conseil d'administration de Fidelity a la responsabilité d'examiner et d'approuver les présents états financiers.

Fidelity maintient des processus adéquats pour s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants et des informations fondés sur des estimations et des jugements. Les informations significatives sur les méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

Amanda Thomas

Vice-présidente et trésorière du Fonds
Fidelity Investments Canada s.r.l.
Le 6 novembre 2025



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Gestionnaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto (Ontario) M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Fidelity Investments Canada s.r.i.
Toronto (Ontario)

Dépositaire

State Street Trust Company of Canada
Toronto (Ontario)

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto (Ontario)

Visitez notre site Web au

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placement inscrits. Chaque Fonds fait l'objet d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, y compris ses objectifs de placement, les options de souscription et les frais applicables. Le lecteur est avisé qu'il doit obtenir un exemplaire de ce prospectus, le lire attentivement et prendre conseil auprès d'un spécialiste en placement avant d'investir. Investir dans des fonds communs de placement comporte des risques, au même titre que dans tout autre placement. Il est impossible de garantir qu'un Fonds réalisera ses objectifs de placement. Par ailleurs, sa valeur liquidative, son rendement et le rendement de ses placements pourraient être assujettis, de temps à autre, à des variations en fonction des conditions du marché. Les investisseurs peuvent réaliser un gain ou subir une perte à la vente de leurs titres d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs; aucun Fonds n'est censé constituer un programme de placement diversifié et complet. Le rendement passé n'est pas une garantie ni n'est représentatif du rendement futur. Il est impossible de garantir que le Fonds Fidelity Marché monétaire Canada, la Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada, le Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. ou la Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U. seront capables de maintenir une valeur liquidative constante. La répartition des placements du Fonds est présentée à des fins d'illustration de la manière dont un Fonds peut investir. Elle n'est pas nécessairement représentative des placements actuels ou futurs d'un Fonds. Un Fonds peut modifier ses placements à tout moment.

® Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i.